

Année XVII

Vol. VI

OCTOBRE-DÉCEMBRE



N° 67

1938

BULLETIN

DE
L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE
INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

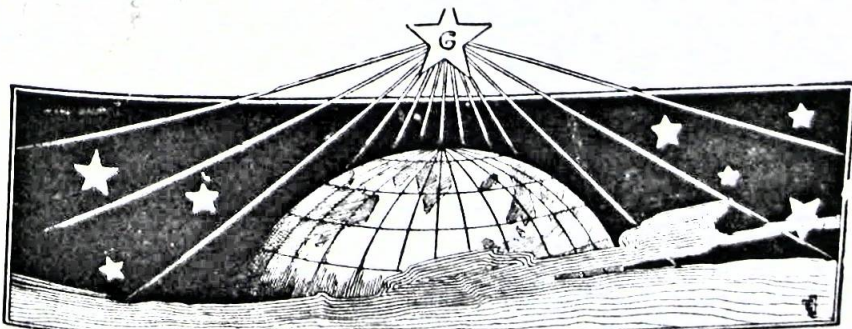
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

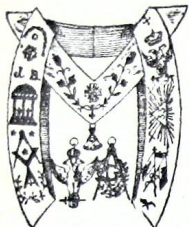
20, Rue du Général-Dufour, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux I. 3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maç.

de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France)

En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H

LA CHAÎNE D'UNION

Revue mensuelle de documentation et d'informations maçonniques

Paraissant le 1^{er} de chaque mois (sauf en juillet et août)

N'est délivrée que sur justification de la qualité maçonnique

Direction et Administration : Gloton, 7, rue Cadet, Paris 9^e

Prix de l'abonnement annuel :

France et Colonies françaises:	35 fr. français
Etranger: Union postale	: 45 » »
Autres pays	: 55 » »
Belgique	: 45 fr. belges

Les abonnements partent du 1^{er} octobre

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran (2^e étage) Tél. 48-70-74 BRUXELLES

CATALOGUE contenant 1800 N^{os} d'Ouvrages Maçonniques et Occultes

ENVOI SUR DEMANDE

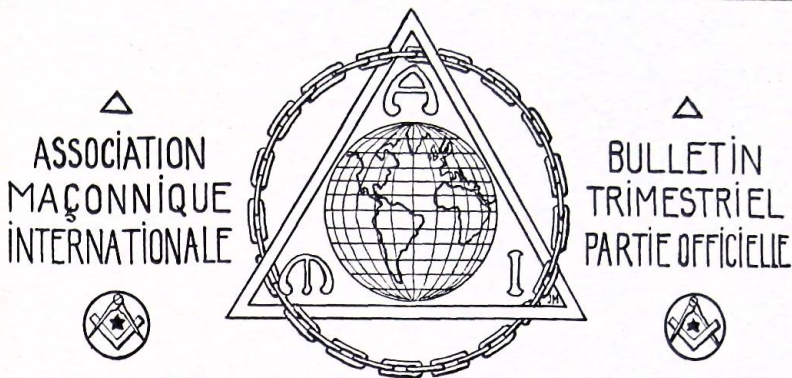


E. LEHMANN & TEISSIER

20, Rue Cadet, PARIS (9^e)

INSIGNES ET BIJOUX MAÇONNIQUES
DE TOUS GRADES

LIBRAIRIE MAÇONNIQUE



A nos Lecteurs

L'année qui vient de s'achever laisse après elle tant de tristesse et de désespérance que l'aube d'un an nouveau n'en a pas chassé le douloureux souvenir. Comme l'horreur d'un cauchemar qui persiste longtemps encore après le réveil, nous ressentons l'épouvante des jours tragiques que nous avons vécus et dont, avec angoisse, nous appréhendons le retour.

Que de pages sombres, que de sinistres dates à inscrire, sous le millesime de 1938, dans l'histoire du monde !

La guerre qui ravage l'Espagne et la Chine, semant la mort bien loin derrière les champs de bataille, parmi les populations paisibles et faisant pleuvoir sur elles, du haut des airs, les engins meurtriers qui attestent à la fois le génie de l'homme et son imbécillité.

Le drame hallucinant qui se déroule en Espagne, mettant aux prises les enfants d'une même patrie dont les uns recourent aux armes étrangères pour anéantir plus sûrement et plus complètement le patrimoine commun; intervention criminelle qui, en engendrant les haines tenaces, risque de faire couler du sang pendant longtemps encore et menace, en outre d'entraîner d'autres peuples à la guerre.

L'annexion brutale de l'Autriche qui, cessant d'être une nation, n'est plus que le prolongement territorial d'un empire dont le chef se fait une gloire de remplacer le droit par la force et la menace et dont le rêve insensé d'hégémonie fait planer sur l'Europe un danger constant.

La Tchécoslovaquie, démembrée, perdant avec une portion de son territoire, son indépendance économique et une grande partie de son indépendance politique; livrée en pâture à de voraces voisins par les chefs de grandes nations qui sonnèrent la curée par crainte de déchaîner la guerre en défendant son intégrité. L'Allemagne naziste, dans sa haine farouche de tout ce qui élève l'homme en spiritualisant ses aspirations, après avoir condamné la Franc-Maçonnerie, fermé ses temples et persécuté ses adeptes, s'en prend à l'église chrétienne, tente de l'asservir à ses desseins en emprisonnant les ecclésiastiques qui refusent de substituer « Mein Kampf » aux Saintes Ecritures. En outre, elle ressuscite les pogroms avec des raffinements de cruauté auxquels ni la Russie des Tsars ni le Moyen-Age n'avaient songé. Au nom des théories racistes prêchées par Hitler, adoptées par Mussolini et quelques autres gouvernements plus ou moins totalitaires de l'Europe centrale, des milliers de juifs sont spoliés de leurs biens, chassés impitoyablement de leurs foyers et errent à travers le monde à la recherche d'une terre hospitalière qui consentira à les accueillir.

Pour l'orgueil de deux dictateurs, dont les discours enflammés excitent leurs peuples à la haine, les nations sont entraînées dans une course aux armements qui les épuise financièrement. Des sommes incalculables sont consacrées aux engins de mort tandis qu'on ne trouve pas l'argent nécessaire pour assurer le repos des vieillards et que des milliers de jeunes gens ne savent comment gagner leur pain quotidien.

Dans cette lutte implacable où s'affrontent deux idéologies: la démocratie et le régime totalitaire, c'est l'avenir de la civilisation qui est en jeu. La personnalité humaine s'épanouira-t-elle librement, toutes les voies de l'intelligence et de l'espoir seront-elles ouvertes pour son perfectionnement ou bien l'homme ne sera-t-il plus qu'un rouage dans cette machine sociale qui remplacera l'ancien idéal humanitaire ?

C'est pourquoi la Franc-Maçonnerie est si violemment combattue, c'est parce qu'elle incarne le noble idéal de la liberté et de la dignité de l'homme que trois pays sont venus, en 1938, s'ajouter à la liste de ceux où les colonnes de ses Temples ont été abattues. Plaignons de tout notre cœur nos FF. . qui sont persécutés pour leur foi maçonnique et privés des joies spirituelles que procure la pratique de nos rites; mais n'oublions pas que c'est en nous-mêmes qu'est édifié le vrai Temple, celui dont aucune force, aucun souffle, si violents soient-ils, ne sauraient éteindre la lumière. Les colonnes se redresseront sur leurs bases avant que ne sombrent dans le néant les puissances éphémères qui les ont renversées.

La Franc-Maçonnerie n'est pas une force matérielle; elle ne saurait conjurer le mal par des moyens coercitifs, opposer la

guerre à la guerre ni imposer aux gouvernements sa volonté de paix, de justice, et d'amour fraternel; cependant tous ses adeptes s'y emploient en agissant en toute circonstance selon les possibilités que leur offre leur situation personnelle dans le monde profane.

Nombreux sont les FF.'. MM.'. qui, tel le F.'. Roosevelt, le président de la grande république américaine, ont fait entendre de la tribune des parlements et de la Société des Nations ou dans les chancelleries, les paroles décisives qui ont épargné aux peuples les pires catastrophes. Ils ont agi librement, sous l'impulsion de leur conscience mais la Franc-Maçonnerie a cependant le droit, sans en tirer vanité, de dire que cette conscience s'est affermie et élevée dans la pratique des principes que dégagent nos symboles et que l'on enseigne dans nos Temples.

La Franc-Maçonnerie remplit, dans le silence, son devoir de charité envers les innombrables victimes de la guerre et des persécutions. L'Association Maçonnique Internationale a lancé à plusieurs reprises des appels aux Puissances Maçonniques et aux hommes libres et de bonne volonté répandus sur la Terre afin de grouper toutes les forces spirituelles, jusqu'ici dispersées, pour que la liberté et la solidarité triomphent enfin de la servitude et de la haine.

Malgré le fracas des armes et le bruit des usines qui les fabriquent, ces appels ne sont pas restés sans échos. Déjà des lueurs d'espoir se lèvent à l'horizon qui nous incitent à croire que les temps ne sont plus très éloignés où les principes qui ont dirigé l'Humanité dans sa marche ascensionnelle étant remis en honneur, le monde nous saura gré de les avoir défendus et proclamés avec une inlassable fidélité.

Puisse l'année 1939 marquer le début de ces temps nouveaux!

Genève, janvier 1939.

J. MOSSAZ.

Compte rendu analytique du Convent de l'A.M.I.

*réuni les 1-4 septembre 1938 au siège de la L.'. Fiat Lux,
Murbacherstrasse, N° 15 à Lucerne*

Délégations présentes :

1. — G.'. O.'. de Belgique: FF.'. Jean DOPCHIE, G.'. M.'. adj.'. ; Raoul ENGEL, G.'. M.'. d'honneur ; Fréd. VAN DER LINDEN et Louis PREDHOM ;

2. — G. L. de Bulgarie : F. J. J. DREYFUS ;
3. — G. L. Espagnole : FF. Pedro M. SANCHEZ GALLI et Louis GERTSCH ;
4. — G. O. Espagnol : FF. Lucio MARTINEZ GIL, G. M. et Jacques LEVY ;
5. — G. L. de France : FF. Louis DOIGNON, G. M. ; Michel DUMESNIL DE GRAMONT, G. M. adj. ; Maurice TANON ; Emmanuel ARIÉ ; Marcel CAUWEL ; suppléant : J. J. DREYFUS ;
6. — G. O. de France : FF. Arthur GROUSSIER, G. M. ; Félicien COURT ; Adrien POURIAT, Arthur MILLE ; Georges VORONOFF ; suppléant : Charles HAUT ;
7. — G. L. de Luxembourg : F. Arthur DAUBENFELD, G. M. ;
8. — G. L. Suisse Alpina : FF. Kurt von SURY, G. M. ; Georges SPENGLER, Carl FLUBACHER, Adolf HAGMANN ; Suppléants : J. ROELLIN ; D. BYRDE ; E. JOMINI et E. ROCHAT ;
9. — G. L. Yougoslavia : FF. Douchan MILITCHEVITCH, G. M. et Douchan TOMITCH ;
10. — G. L. de la République Argentine : F. A. DAUBENFELD ;
11. — G. L. de Colombie (Barranquilla) : F. César RIASCOS ;
12. — G. L. Cuscatlan, El Salvador : F. J. MOSSAZ ;
13. — G. L. de l'Equateur : F. J. MOSSAZ.

Par suite de circonstances rendant difficile l'envoi d'une délé-
gation, la G. L. de Pologne ; la G. L. Nationale de Tchéco-
slovaquie ; le G. O. de Grèce ; la G. L. du Chili et la G.
L. Valle de Mexico, se font excuser.

Le Convent est ouvert à 10 h. 05 selon le rituel spécial sous la
présidence du T. Ill. F. Louis Doignon, président du Comité
Exécutif. Il remercie les délégations présentes qui malgré les temps
difficiles sont venues prendre part au Convent de l'A.M.I. A part
la crise interminable dont souffre le monde et qui met de sérieuses
entraves aux déplacements, plusieurs Corps maçonniques doivent
tenir compte d'une situation financière défavorable et pour cer-
tains d'entre eux, de sévères mesures monétaires interdisent
absolument l'envoi de délégués.

A ces difficultés s'ajoutent encore les injustes persécutions dont
la Maçonnerie est l'objet dans certains pays.

Le F. Doignon adresse une pensée émue à nos malheureux
FF. d'Italie, d'Allemagne, de Hongrie, du Portugal, de Turquie.
Il pense aux délégués de la G. L. de Vienne dont la place est
vide aujourd'hui ; à tous nos FF. autrichiens dont le sort nous
inspire, depuis des mois, tant d'inquiétude. Il évoque la belle figure
maç. de Richard Schlesinger, premier et dernier G. M. de la
G. L. de Vienne dont la mort, survenue dans les conditions

pathétiques que nous connaissons, nous a profondément bouleversés.

Au nom de ce Convent il adresse de fraternelles pensées à tous les FF.'. MM.'. victimes de l'intolérance et du fanatisme.

Il fait des vœux pour la prompte guérison du T.'. Ill.'. F.'. Fritz Uhlmann, chef de la délégation suisse au Comité Exécutif, que la maladie tient éloigné de nous, souhaitant qu'il reprenne bientôt l'œuvre qu'il poursuit avec tant de conviction et de tenacité.

Remerciant nos FF.'. suisses de leur cordiale hospitalité, le F.'. L. Doignon rappelle encore le brillant résultat du plébiscite du peuple suisse sur les Sociétés secrètes et la Franc-Maçonnerie qui nous permet d'apprécier l'avantage de vivre dans un pays libre et qui sait défendre ses libertés.

Bureau du Convent

Le Comité nomme son bureau qui est composé des TT.'. Ill.'. FF.'. Dr. Kurt Von Sury (G.'. L.'. Suisse Alpina) président, Arthur Daubenfeld (G.'. L.'. de la République Argentine), premier Grand Surveillant, vice-président et César Riascos (G.'. L.'. de Colombie), Deuxième Grand Surveillant, vice-président. Le plateau du Secrétaire est occupé par le G.'. Chancelier de l'A.M.I. et le F.'. J. Roellin Vén.'. M.'. de la L.'. Fiat Lux fonctionnera alternativement avec le F.'. F. Fumagalli, membre de la dite Loge comme M.'. des Cérémonies.

Le Vén.'. Président remercie le Convent de l'honneur qui lui échoit et qu'il reporte sur sa G.'. L.'. puis il ouvre les travaux.

Rapport de gestion

Le G.'. Chancelier donne lecture du rapport sur la gestion administrative de l'A. M. I. pendant la période écoulée depuis le Convent de Prague de 1936. Ce rapport a été soumis au Comité Exécutif ¹ mis aux voix, il a été approuvé à l'unanimité des délégués du Convent.

Situation financière de l'A. M. I.

Le G.'. Chancelier présente un compte rendu détaillé de la situation financière telle qu'elle ressort des comptes arrêtés au 15 août 1938. Elle se résume ainsi :

Recettes de l'exercice 1938 (du 1 ^{er} janvier au 15 août)	Frs	5.310,67
Dépenses effectuées durant la même période....	Frs	3.226,38
<hr/>		
Accusant un excédent de recettes de	Frs	2.084,29

¹ Ce rapport de gestion figure à la page 146 du présent Bulletin.

Les recettes et dépenses à prévoir du 16 août au 31 décembre sont estimées ainsi :

Recettes	Frs	2.350.—
Dépenses	Frs	6.050.—
		<hr/>
d'où il résulterait une différence à fin décembre de	Frs	3.700.—
soit, en déduisant l'excédent de recettes ci-dessus	Frs	2.084.—
		<hr/>
un déficit total approximatif de	Frs	1.616.—
		<hr/>
Ce déficit ramènerait l'avoir total de l'A.M.I. à Frs		7.500.—
		<hr/>

Bien que les dépenses et recettes à effectuer d'ici à la fin de l'année ne puissent être évaluées avec une exactitude absolue, la situation matérielle de l'A.M.I. ne présente pas de caractère alarmant mais étant donné que les conditions politiques présentes semblent devoir aggraver encore les difficultés économiques générales, le Convent devra en tenir compte dans les décisions qu'il peut être appelé à prendre.

Le G.^l. Chancelier rapporte également sur l'état du fonds de secours en faveur des FF.^s. MM.^s. espagnols, victimes de la guerre civile.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Règlement intérieur du Convent

Il est décidé de renvoyer à une Commission l'étude de toutes les questions concernant l'aide à apporter aux FF.^s. autrichiens et espagnols.

Cette Commission est composée des FF.^s. Spengler (G.^l. L.^l. Suisse Alpina), Court (G.^l. O.^l. de France), Tanon et Arié (G.^l. L.^l. de France), Engel (G.^l. O.^l. de Belgique), Martinez-Gil et Lévy (G.^l. O.^l. Espagnol) et Gertsch (G.^l. L.^l. Espagnole).

Un F.^l. visiteur, membre de la G.^l. L.^l. Lessing zu den drei Ringen de Prague, est invité à se joindre à cette commission à titre consultatif vu les renseignements utiles qu'il peut fournir sur la situation des FF.^s. autrichiens réfugiés en Tchécoslovaquie.

En outre, la discussion sur le Thème d'étude de 1938 aura lieu en séance non officielle afin de permettre un premier examen avant d'aborder le sujet en séance régulière. Tous les délégués prendront part à cette consultation.

Radiations

Le G.°. Chancelier signale le fait que certaines Obédiences membres de l'A. M. I. sont en retard de plusieurs annuités dans le paiement de leurs contributions.

Après discussion, le Convent décide, sur la proposition du G.°. Chancelier, d'accorder un délai jusqu'à fin 1939 à cinq GG.°. LL.°. qui doivent encore trois annuités et plus, mais qui ont effectué des versements arriérés en 1938. Le G.°. O.°. du Brésil qui doit également trois années de contributions bénéficiera du même délai bien qu'il n'ait fait aucun versement au cours de cette année, ceci pour tenir compte des conditions particulières résultant de l'interdiction dont la F.°. M.°. a été l'objet au Brésil durant un certain nombre de mois.

En outre, le Convent prononce la radiation du tableau des membres de l'A. M. I. des GG.°. LL.°. suivantes : G.°. L.°. La Oriental Peninsular ; G.°. L.°. de Honduras et la G.°. L.°. de la République Argentine. Cette décision sera mise en vigueur par le Comité Exécutif si, lors de sa session de printemps 1939, ces Obédiences n'ont point satisfait à leurs obligations.

Situation internationale de la F.°. M.°. ¹

Le F.°. Van der Linden — dans un rapport très documenté, démontre que la situation de notre Ordre est, en Europe, plus inquiétante qu'elle ne l'était lorsqu'au Convent de Luxembourg (1934) nous avons étudié la question des mesures de solidarité internationale à prendre pour la défense de la Maçonnerie contre les attaques et les accusations dont elle est l'objet.

L'accueil chaleureux qu'avaient reçu dans le monde maç.° les résolutions votées par le Convent, avait fait naître l'espoir qu'un rapprochement des divers groupes de la famille maç.° allait enfin pouvoir se réaliser devant la menace de dangers communs. Or, les suggestions du Convent de Luxembourg revêtent un caractère d'urgence qui s'est encore accru par la disparition de la Franc-Maçonnerie dans trois pays d'Europe (Turquie, Roumanie et Autriche) et par la campagne anti-maçonnique qui, ailleurs, se poursuit avec acharnement.

Analysant les conditions dans lesquelles se présente actuellement la F.°. M.°. de différents pays, le F.°. Van der Linden relève la brillante victoire remportée en novembre 1937 par la Maçonnerie suisse et félicite la G.°. L.°. Suisse Alpina pour son énergique défense. Il rend hommage au gouvernement helvétique pour la façon objective avec laquelle il a présenté la question dans son rapport devant le parlement. Ce rapport constitue, dit-il, un document d'une importance considérable et d'une valeur inestimable pour la défense de la F.°. M.°.

¹ Le Rapport du F.°. Van der Linden sera publié dans notre prochain Bulletin. Nous n'en donnons ici que quelques extraits.

Cependant, le problème reste entier pour tous les autres pays. Le F. V. Van der Linden expose quelques données statistiques démontrant que depuis la suppression de la G. L. de Hongrie, vingt Puissances Maçonniques européennes ont disparu, représentant 1372 loges et 109.200 membres.

Vingt-quatre Corps Maçonniques sont encore en activité en Europe; ils comptent ensemble 7.617 loges soit 579.737 FF. . .

La comparaison des effectifs indiqués dans l'Annuaire de la F. M. Universelle de 1911 avec ceux figurant dans l'édition de 1932 du même ouvrage, permet de relever une progression considérable.

En Allemagne cette augmentation s'élevait, à la veille de la suppression de la F. M. , à 28.000 membres.

En Angleterre l'effectif européen de la G. L. Unie passe durant cette période de 20 ans, de 152.000 à 300.000 membres. Dans les Etats Scandinaves, la G. L. de Suède à elle seule, passe pendant le même temps, de 13.558 à 23.100 affiliés. Pour l'ensemble des G. L. d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, du Danemark, de Norvège et de Suède, l'effectif total des membres de leur juridiction qui était de 242.322 en 1911 s'élève à 499.446 en 1932 accusant une augmentation de 257.124 FF. . .

Cette progression est encore plus considérable aux Etats-Unis puisqu'elle passe de 1.420.432 à 3.278.752 en 1932 chiffre ramené, il est vrai, par suite de la crise économique mondiale qui n'a pas épargné la Grande République américaine, à 2.634.867 en 1937 représentant néanmoins un accroissement de 1.214.435 membres en 27 ans.

Au Canada, en Océanie, les gains sont respectivement de 106.957 et 153.472 FF. . .

Ces chiffres montrent que dans l'ensemble, les pertes subies par l'Ordre dans certaines régions d'Europe sont largement compensées par l'accroissement énorme qui s'est produit ailleurs et notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Nous ne devons donc pas nous laisser émouvoir par les quelques ombres, évidemment très regrettables, qu'offre la situation.

Puis le rapporteur revient à la F. M. de certains pays d'Europe dont les convulsions politiques ont eu des conséquences pénibles pour la vitalité de notre Ordre. Il analyse le rôle des adversaires de la F. M. et les mobiles qui les poussent à détruire le bon sens et à fausser la mentalité des masses en répandant parmi elles des légendes stupides et des calomnies.

Il condamne la veulerie avec laquelle une grande partie du public se laisse abuser par des « slogan » montrant la F. M. comme alliée du bolchevisme, à la remorque du marxisme et des juifs, antireligieuse et révolutionnaire. Mais il reproche aussi aux FF. MM. de n'avoir pas attaché assez d'importance à ces accusations, de les avoir accueillies avec un haussement d'épaules et

de n'avoir pas extériorisé davantage leur activité, laissant ainsi planer une équivoque qui a permis à nos ennemis de travestir nos sentiments et nos principes et de créer autour de notre Ordre, une atmosphère de méfiance et d'irritation.

Et le rapporteur de conclure: Dans ces jours d'angoisse et de désarroi, la F. V. M. V. a plus que jamais devant elle une grande et noble tâche, celle de concilier les extrémismes, d'imposer le respect de la tolérance, d'arrêter la course à l'abîme et, avec le concours de tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de race, de nationalité, de convictions philosophiques ou religieuses qui, sans notre Association fraternelle, seraient toujours selon la forte pensée de James Anderson, restés étrangers les uns aux autres, de chercher à bâtir, patiemment et malgré tout pleins d'espoirs, le Temple de l'Humanité de demain.

Thème d'étude

La discussion sur le Thème d'étude:

« Recherche des possibilités et moyens de rapprochement des diverses Puissances maç. V. régulières du monde »

a eu lieu en séance spéciale (huis-clos).

Un rapport général rédigé par le T. V. C. V. F. V. Louis Doignon¹ d'après les travaux présentés par diverses Obédiences et quelques personnalités maçonniques avait préalablement été transmis à tous les délégués. De nombreux orateurs développèrent leur point de vue sur cette question qui est l'une des principales préoccupations de l'A. M. I. et vers la solution de laquelle n'ont cessé de converger ses efforts depuis sa fondation.

Les propositions résultant de cette consultation furent renvoyées à l'examen des chefs de délégations qui arrêterent ensemble le texte de résolutions à soumettre à l'approbation du Convent.

Ces résolutions furent approuvées à l'unanimité².

La Chancellerie en donnera communication à toutes les Puissances Maçonniques du monde.

Election du Comité Exécutif

Il est ensuite procédé à l'élection du Comité Exécutif pour la période 1938-1940.

Par suite de la disparition de plusieurs Obédiences maç. V. européennes, celles qui sont en activité font actuellement presque toutes parties du Comité Exécutif; la composition du dit Comité n'a donc pas lieu d'être changée. En outre, il importe que les deux délégations d'Amérique (Nord-Centre et Sud) soient maintenues.

A l'unanimité, le Convent décide de renouveler le mandat des Obéd. V. ayant fait partie du Comité Exécutif sortant de charge.

¹ Ce rapport a été publié dans le Bulletin n° 66.

² Voir Bulletin n° 66.

Celui-ci se composera donc pour la période 1938-1940 des Puissances Maçonniques suivantes : Belgique, Espagne, France, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Amérique Nord et Centre, et Amérique du Sud.

La G. L. de Luxembourg sera adjointe à la délégation belge, la Bulgarie à la délégation polonaise. Le mandat Nord-Centre américain sera détenu par le Mexique avec comme adjointe la G. L. de Panama et celui de l'Amérique du Sud par le Chili avec, comme adjoints, à la G. L. du Pérou et le G. O. de l'Uruguay.

Le Grand Chancelier John Mossaz est confirmé dans ses fonctions.

Fixation du prochain Convent

Aucune proposition n'est parvenue jusqu'ici concernant l'organisation du prochain Convent. Les deux Obédiences françaises se déclarent disposées à accepter cette mission si aucune offre ne prévaut sur la leur.

Les délégués de la G. L. et du G. O. Espagnols se mettent à la disposition de l'A. M. I. dans le cas où la suite des douloureux événements dont leur pays est le théâtre ils auraient le bonheur de pouvoir accueillir l'A. M. I. en Espagne.

Il est décidé que l'invitation des FF. espagnols aura la priorité pour le Convent de 1940 sinon l'offre des Obédiences françaises sera acceptée avec remerciements.

Secours aux FF. MM.

Le Vén. Président expose les soucis que causent la situation des FF. MM. d'Autriche et d'Espagne. Plusieurs Obédiences et notamment celles de Suisse, de France, de Belgique et de Tchécoslovaquie ont déjà fourni de gros efforts pour venir en aide à nos FF. et à leurs familles mais ces efforts doivent être coordonnés.

Le Convent entend les rapports des Commissions qu'il a nommées dans sa première séance.

Les secours aux FF. MM. espagnols et à leurs familles seront répartis par les soins d'une Commission Générale placée sous le contrôle du Comité Exécutif composée en parties égales de représentants du G. O. et de la G. L. Espagnols et du Comité de l'A. M. I.

Le Convent annulant toutes décisions antérieures décide de ne faire de répartitions de fonds que par les soins de cette Commission.

Cette décision est prise à l'unanimité du Convent ¹.

¹ Voir Bulletin n° 63, page 91.

En ce qui concerne les FF.°. MM.°. autrichiens les mesures à prendre sont renvoyées à l'examen du Comité Exécutif. Toutefois le Convent préconise que les secours à nos FF.°. persécutés soient centralisés à Paris par les soins de la Maçonnerie française et en liaison avec les Puissances Maçonniques des pays hébergeant des réfugiés ¹.

Vœux et appels

Différents textes et propositions ayant été présentés au Convent et renvoyés à une Commission ad hoc, celle-ci rapporte le texte d'un appel à l'Humanité ², sorte de signal d'alarme, affirmant l'attachement de la F.°. M.°. universelle aux principes sur lesquels repose notre Institution et déclarant que l'amour fraternel et la discipline librement consentie qui unissent au sein de nos loges des hommes de races, de croyances et de conditions diverses méritent d'être proposés en exemple à l'humanité en détresse et proclamant que les vertus altruistes, la justice et la loyauté que la F.°. M.°. s'est toujours efforcée de pratiquer peuvent seules sauver la civilisation du péril qui la menace.

Cet appel est voté à l'unanimité et le Convent décide exceptionnellement qu'il sera adressé non seulement à toutes les Puissances Maçonniques du monde mais encore au monde profane par les soins de la presse et de la radio-diffusion.

Un ordre du jour mettant toutes les Obédiences au courant de la situation de l'Europe et les appelant au secours de nos FF.°. malheureux donne lieu à une longue discussion est renvoyée avec préavis favorable au Comité Exécutif qui décidera de la suite à y donner au moment qu'il jugera le plus opportun.

Le G.°. M.°. du G.°. O.°. Espagnol a présenté un projet de résolution dont la Commission, malgré notre profonde sympathie pour nos FF.°. d'Espagne, n'a pas pu prendre les termes en considération. Elle estime que le Convent pourrait s'en tenir à une protestation énergique contre le bombardement des villes ouvertes.

Le T.°. C.°. F.°. Lucio Martinez Gil comprend les difficultés que son projet soulèverait pour l'A. M. I. et se déclare disposé à en modifier la teneur mais il demande que le Convent se prononce sur ce qui revêt un caractère général et notamment les bombardements, cela sera une consolation apportée par la Maçonnerie à l'Espagne républicaine.

Bien que la condamnation des massacres de victimes innocentes se trouve implicitement exprimée dans l'une des résolutions qui viennent d'être votées, plusieurs délégués opinent en faveur d'une déclaration formelle de réprobation contre ces massacres.

L'un d'entre eux croyant qu'une semblable protestation a déjà été formulée par un précédent Convent, il est décidé que le

¹ Voir Bulletin n° 66, page 91.

² Voir Bulletin n° 66, page 90.

Comité Exécutif en recherchera le texte qu'il pourra rappeler et confirmer.

Le F. . Doignon, tient à ce que les délégués espagnols sachent que tous les Maç. . à quelque Obédience qu'ils appartiennent, ont en toutes circonstances et sans qu'il ait été nécessaire de le leur rappeler fait leur devoir vis-à-vis de leurs FF. . d'Espagne.

Clôture du Convent

Le Vén. . Président von Sury adresse des remerciements au Comité Exécutif sortant de charge et à son dévoué président, le T. . C. . F. . Louis Doignon.

Il remercie également le G. . Chancelier et ses aides pour le travail qu'ils ont fourni pendant ces deux ans et au cours de ce Convent.

Le G. . Chancelier remercie à son tour la G. . L. . Suisse Alpina et la L. . Fiat Lux pour l'organisation remarquable de ces quatre journées.

Les travaux du Convent sont clos le 4 septembre à 18 heures.

Certifié conforme :

Le Grand Chancelier: J. MOSSAZ.

Rapport de Gestion

présenté au Convent de Lucerne

A quiconque n'aurait pas une foi enracinée en la perfectibilité humaine, l'idée de réunir, en ce moment, des hommes de nationalités différentes dans le but de rechercher les possibilités d'une entente cordiale universelle, apparaîtrait comme une utopie issue d'un cerveau de poète ou de dément.

La tragédie dont nous fûmes les témoins il y a vingt ans, semblait avoir donné au monde une leçon qui ne devait plus jamais être oubliée. La Paix de 1918 signée, les Francs-Maçons, se frappant la poitrine, reconnurent que la division qui régnait au sein de l'Ordre les avait rendus impuissants à éviter une telle catastrophe; ils se promirent de tout mettre en œuvre pour relier solidement les tronçons épars de la chaîne fraternelle et présenter, désormais, un front unique contre les haines et les intrigues qui poussent les peuples à se massacrer.

On vit se multiplier les institutions pacifistes qui, poursuivant les mêmes buts, bien que par des moyens et sur des plans différents, se proposaient d'instaurer dans le monde une paix durable basée sur la solidarité et la collaboration loyale de toutes les nations et assurée par l'arbitrage.

La F. . M. . crut voir enfin — et ce lui fut une grande consolation — se réaliser l'idéal qu'elle n'avait cessé de cultiver et de proclamer. Elle eut la gloire de compter des adeptes parmi les plus éminents et les plus ardents constructeurs de ce monde nouveau qui s'édifiait dans l'enthousiasme et promettait d'être, sinon l'âge d'Or de l'humanité, du moins le début d'une ère nouvelle où régneraient la justice et la liberté, où la fraternité s'épanouirait sans entraves et où chacun bénéficierait des merveilleuses créations du génie humain.

La Maçonnerie qui de tout temps avait cultivé cet idéal — qu'elle souffrait de n'avoir pu réaliser dans son propre sein — ouvrit largement ses ailes à ce souffle généreux. Elle crut que l'heure avait enfin sonné où, faisant litière de toutes les divergences de rites et de formes, les Puissances Maçonniques du monde entier allaient se tendre frat. . la main et travailler à l'édification de ce Temple idéal dont ses fondateurs avaient dressé les plans.

Hélas, si l'homme est capable d'enfanter les plus nobles pensées, il semble qu'il soit impuissant à les préserver de la corruption. Comme Sisyphe hissant son rocher, les efforts qu'il accomplit pour s'élever vers la lumière ne font que rendre plus vertigineuse et plus lourde la chute de ses rêves.

Et pourtant, il en est qui ont la foi et recommencent la pénible ascension en dépit des déboires qui les rebutent, des sarcasmes dont on les abreuve et de la malveillance qui s'acharne contre eux.

Ne sommes-nous point de ceux-là, mes FF. ., nous qui, dans un temps où des quatre points de l'horizon ne nous parviennent que des cliquetis d'armes, des bruits de machines à tuer, des discours enflammés de haine et des souffles de gaz mortels, nous réunissons cependant pour construire des ponts, découvrir des gués, ouvrir des brèches par où les hommes de bonne volonté s'en iront à travers la terre, chercher d'autres hommes, s'unir à eux et, la main dans la main, prêchant la croisade de l'amour fraternel.

Sans nous bercer de trop grandes illusions, ayons confiance ! Bien que notre œuvre ne soit pas apparente, elle est réelle, elle est constructive. Nos actes sont semblables à celui du semeur qui jette dans les sillons le grain que la terre recouvrira ensuite comme un linceul mais sous laquelle il germera cependant, préparant une moisson nouvelle. Qu'importe si la mort rend inerte la main qui a lancé la graine, si elle ne peut en récolter les épis ;

la moisson n'en est pas moins assurée; elle viendra, à son heure et d'autres hommes s'en nourriront qui de génération en génération répèteront à leur tour le geste auguste.

C'est ainsi, mes FF. ., que l'A. M. I., en voulant que fussent écartées toutes les formules qui séparent ce qui devrait être rassemblé et que les ff. . maç. ., sans distinction de race, de croyance ou d'opinions, ayant à cœur le même amour et les mêmes aspirations, ne soient qu'une seule famille de FF. ., paraît n'avoir abouti qu'à un échec alors que notre présence ici atteste au contraire que le moment approche où l'arbre planté en 1921 donnera des fruits.

Déjà les bourgeons sont apparus. C'est donc que les racines sont saines et que le tronc ne demande qu'à faire monter la sève. Qu'importe, dès lors, si les intempéries, le gel, la grêle ou la sécheresse compromettent ou anéantissent la récolte. L'arbre reste vivant; il produira quand même.

Pensez, mes FF. ., au temps où l'A. M. I. ne comptait que douze membres associés. Souvenez-vous de l'époque où la G. . L. . de New-York, en se retirant de notre Association, nous priva d'une collaboration qui nous avait été précieuse. Rappelez-vous les minutes angoissantes vécues au Convent de Paris en 1927 et le départ du G. . O. . des Pays-Bas qui s'ensuivit. Vous n'avez pas oublié non plus l'ère des difficultés financières qui faillirent compromettre le succès de notre œuvre et que nous n'avons pu surmonter que grâce à de lourds et généreux sacrifices.

L'A. M. I. a triomphé de ces obstacles et survécu à ces calamités !

Dites-vous aussi que durant des années — qui ne sont pas bien loin de nous — on a fait le silence autour de notre Association. C'était comme une conspiration, la pire de toutes. On eut souhaité alors — pour rappeler un mot d'Aristide Briand s'adressant aux journalistes accrédités auprès de la Société des Nations — que l'on parlât de l'A. M. I. partout, même en mal, mais que l'on en parlât. Or, mes FF. ., on en parle aujourd'hui, on en parle de plus en plus et, ce qui est mieux, on en parle en bien. N'est-ce pas la moisson qui lève ? N'est-ce pas l'aurore de temps encore meilleurs ?

Au lendemain du Convent de Prague, nous avons fait parvenir (en français, espagnol et anglais) à toutes les Puissances Maçonniques du monde, les résolutions concernant la « Défense de la Civilisation », l'Appel en faveur de la Paix et le Vœu relatif au Droit d'Asile. Nous les avons également fait parvenir aux revues maçonniques les plus importantes des deux hémisphères. Partout, ces communications ont été bien accueillies, reproduites et commentées. Portées à la connaissance des loges par certaines Obéd. . et des ff. . maç. . par plusieurs journaux, elles ont eu un grand retentissement dans le monde maçonnique. Est-ce à dire

qu'il en soit résulté quelque chose de pratique ? Peut-être... qui sait ? Mais si rien ne nous autorise à penser que nos délibérations ont influencé la marche des événements, nous avons le droit d'enregistrer avec quelque fierté l'intérêt qu'elles ont éveillé chez des FF. qui pendant longtemps ont affecté de nous ignorer.

Nous ne relèverons que ce fait, bien que nous puissions en citer d'autres qui, eux aussi, montrent la distance parcourue sur la voie qui conduit aux rapprochements et à la compréhension mutuelle, mais ne sortons pas de notre rôle qui consiste à rapporter devant le Convent sur la gestion du Comité sortant de charge.

Dans l'intervalle qui nous sépare du Convent de Prague en 1936, le Comité Exécutif s'est réuni six fois en session ordinaire soit deux fois à Paris puis, successivement à Bâle, Luxembourg, à Bruxelles et enfin, ici même, à Lucerne, la veille des présentes assises.

Nous n'avons pas l'intention de vous infliger la longue et fastidieuse énumération des divers objets qui ont préoccupé nos administrateurs et sur lesquels ils ont eu à exercer leur sagacité au cours de ces six séances. Les comptes rendus des sessions et les rapports annuels de la Chancellerie, régulièrement transmis aux Puissances Maçonnes associées, relatent ces travaux avec une rigoureuse exactitude et donnent toutes les précisions et détails désirables pour se faire une juste idée de l'activité et de la situation de notre Association.

Les chefs de délégation ici présents sont donc en possession de tous les éléments qui leur permettront de se prononcer tout à l'heure sur la gestion administrative et de donner éventuellement décharge à ceux à qui elle avait été confiée.

Il est cependant quelques points d'une nature ou d'une importance telle qu'ils nous paraissent devoir être signalés ; ne serait-ce que pour orienter les débats qui vont suivre et provoquer d'utiles suggestions pour l'avenir.

Les difficultés provenant des conditions économiques et politiques générales ont considérablement agi sur le fonctionnement de nos organes administratifs.

Les déplacements des membres de nos deux Comités sont, dans certains cas, devenus impossibles. La dépense qu'ils entraînent et les restrictions mises à la sortie de l'argent sont causes que nous n'avons pas pu siéger une seule fois au complet. La délégation de l'Amérique Nord-Centre, par exemple, ne put jamais être présente mais nous ne saurions lui en faire un grief si l'on tient compte des obstacles qu'elle aurait eu à surmonter. Par contre, la délégation de l'Amérique du Sud, grâce aux fonctions profanes de notre T. C. F. Poblete-Troncoso (membre de la G. L. du Chili) qui exigent sa résidence à Genève, a exercé son mandat avec une assiduité digne d'éloge ; cette collaboration

très précieuse a grandement contribué à renforcer les liens qui, sous l'égide de l'A. M. I., unissent les Puissances Maçonnes de l'Amérique latine à leurs Sœurs de l'Ancien Continent.

Notre F. Pobleto-Troncoso, qu'une mission profane importante a appelé en Amérique depuis quelques mois, y accomplit simultanément une mission de propagande en faveur de notre Association, au moyen des Conférences et des visites officielles qu'il fait aux autorités maçonniques des divers pays dans lesquels il est appelé à se rendre. Il acquiert ainsi un titre de plus à notre reconnaissance.

Lors de notre dernier Convent nous avons enregistré avec douleur la suppression de deux Maçonneries qui furent des premières à se rallier à notre mouvement : le G. O. du Portugal et le G. O. de Turquie. Nous avons en outre accepté avec regret la démission de la G. L. Polarstjernen de Norvège. Puis nous avons été contraints de prononcer des sanctions contre quelques Obéd. défailtantes envers notre trésorerie. Toutefois, l'exclusion de ces dernières était subordonnée à l'acquittement de leur dette dans un délai déterminé. Or, à l'échéance de celui-ci, la G. L. de l'Île de Cuba, seule, n'ayant pas satisfait à ses obligations a été déchue de ses droits et prérogatives de membre de l'A. M. I.

Le nombre des membres de notre Association fut ainsi ramené à 31 Obéd. Aujourd'hui, ce chiffre se trouve réduit à 30 par la disparition — dans les conditions tragiques que l'on sait — de la G. L. de Vienne qui fut signataire du pacte de fondation de l'A. M. I. et qui ne cessa pas de donner des preuves de son intérêt pour cette cause qu'elle avait embrassée dès sa création : l'Union Universelle de tous les ff. mm. La G. L. de Vienne a fait partie durant plusieurs années du Comité Exécutif et celui-ci qui a été son hôte, garde une profonde impression des belles cérémonies maç. qui eurent lieu à cette occasion.

Nous avons craint d'avoir à enregistrer la disparition de la F. M. brésilienne qui, dut fermer ses Temples et renoncer à travailler en Loge; mais selon des nouvelles récentes qui nous sont parvenues de source maç., l'interdiction gouvernementale a été levée. Dans quelques États, le travail a déjà repris et les loges fonctionnent normalement. C'est, du moins, ce qui nous a été dit, dans une correspondance émanant de la G. L. de Paralyba (Rite Ecossais) car en ce qui concerne le G. O. du Brésil, membre de notre Association, dont la juridiction s'étend à l'ensemble des États-Unis du Brésil, nous sommes sans nouvelles de sa part jusqu'à présent.

Les renseignements qui nous parviennent de Pologne ne sont guère rassurants, mais à l'heure où nous rédigeons ce rapport, tout espoir n'est pas perdu de voir la F. M. triompher des forces qui tendent à la faire proscrire.

L'année 1937, pendant laquelle nous avons suivi avec anxiété la lutte acharnée qui s'est déroulée en Suisse contre la G.'. L'. suisse Alpina, s'est terminée par une victoire éclatante qui marquera dans les annales de l'Ordre. A travers des vicissitudes sans nombre et malgré une campagne effrénée où les mensonges et calomnies ont dépassé toutes les limites connues, les maçons suisses faisant front contre leurs adversaires avec une cohésion et une énergie dignes de notre admiration, ont galvanisé le civisme de leurs concitoyens qui dans un vote massif et par une majorité écrasante ont repoussé la loi liberticide qui leur était proposée. Comprenant que l'interdiction de la F.'. M.'. n'était qu'une première étape vers la suppression des libertés qui lui sont chères, le peuple suisse, par son vote du 28 novembre dernier a non seulement sauvé la Démocratie, mais il a lavé la Maçonnerie des stupides accusations portées contre elle. Il a rendu ainsi à la F.'. M.'. Universelle un service dont elle lui sera à jamais reconnaissante. Pour la première fois dans l'histoire de notre Ordre, un peuple exprimant la volonté nationale, a proclamé notre droit à l'existence. On frémit en songeant aux conséquences que ce vote aurait pu avoir dans d'autres pays s'il avait été défavorable à nos FF.'. suisses.

Nous aurons à revenir au cours des journées qui nous rassemblent sur les malheurs qui s'abattent depuis plus de deux ans sur nos FF.'. espagnols. Nous avons signalé soit dans les communiqués de l'Office de Documentation, soit dans notre Bulletin, les atrocités dont des centaines d'entre eux ont été victimes, l'exode des femmes et des enfants de ces FF.'. qui par milliers ont dû abandonner leur foyer, errant sur des routes criblées par la mitraille.

Vous avez répondu — et vous répondrez encore — aux appels lancés par l'A. M. I. pour venir en aide à tous nos FF.'. victimes de la violence. Nous vous rendrons compte tout à l'heure du résultat des efforts accomplis pour organiser les secours. Vous comprendrez alors que si notre tâche n'est point terminée, il est nécessaire pour que celle-ci soit facilitée que toutes les Puissances Maçonniques associées continuent à faire les sacrifices nécessaires.

L'accroissement du nombre de nos membres subit un temps d'arrêt qui se prolongera tant que le rapprochement avec les GG.'. LL.'. des Etats-Unis n'aura pas engagé l'une ou l'autre d'entre elles à rejoindre notre fédération. Nous avons obtenu l'adhésion de toutes les Puissances Maçonniques régulières d'Europe sauf celles de Grande-Bretagne et de Scandinavie dont il serait vain d'escompter la candidature d'ici longtemps. A l'exception de quelques GG.'. LL.'. plus ou moins dépendantes des GG.'. LL.'. anglo-

saxonnes de l'Amérique du Nord, toutes celles de l'Amérique latine sont membres de notre Association. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de la situation actuelle de notre effectif mais, par contre, nous pouvons craindre que la diminution de nos adhérents s'accroisse par suite d'événements politiques qui entraîneraient de nouvelles interdictions là où la F. M. est déjà menacée. En outre, les conditions économiques ont eu de graves répercussions sur les finances des Obéd. en réduisant le nombre de leurs membres ce qui implique inéluctablement la diminution de leurs contributions annuelles à l'A. M. I. Ces deux éléments conjugués ne laisseraient pas d'avoir de graves conséquences au point de vue de nos ressources, nous devons donc envisager l'avenir avec confiance mais aussi avec circonspection.

L'étude du sujet choisi pour thème de travail de 1938 apportera-t-elle une solution positive capable d'assurer dans un proche avenir le développement de notre œuvre ? C'est possible, ce serait en tout cas fort désirable. Ce qui est certain, c'est que pour la réalisation de ce désir, il importe que nous ne soyons pas trop limités dans nos moyens et que nous puissions affecter à notre propagande des sommes plus importantes que celles dont nous avons pu disposer jusqu'à présent. Pour être efficace, cette propagande qui devra surtout s'exercer auprès de nos FF. américains, exigera un outillage que nous ne sommes pas en mesure de fournir ni d'entretenir, c'est-à-dire un personnel permanent de Chancellerie, des publications en anglais, des missions, etc., etc... Tout cela représentera des dépenses supplémentaires assez élevées.

Les problèmes, vous le voyez, s'engendrent les uns les autres et nous devons malheureusement compter pour les résoudre avec les éléments que nous imposent des circonstances extérieures sur lesquelles nous n'avons pas de prise.

Il est certain que la F. M. n'exerce pas sur les esprits et les consciences une influence morale en rapport avec la beauté de ses principes et en proportion de ses millions d'affiliés ; il est également indéniable qu'elle n'offre pas aux attaques de ses ennemis une résistance correspondant à ses moyens. Jamais ses divisions intestines ne lui ont été plus funestes, jamais son union sur le plan universel n'a été plus nécessaire.

Puisse le Convent de 1938, marquer le début d'une ère nouvelle où la fraternité maçonnique universelle sera non plus un rêve mais une splendide réalité ! Ce sera le meilleur moyen d'honorer la mémoire de ceux dont le souvenir reste gravé au fond de nos cœurs et qui consacrèrent leurs forces et leur intelligence à la construction du Temple Maçonnique Universel.

Au nom du Comité Exécutif :

Le G. Chancelier: J. MOSSAZ.

Compte rendu de la session du Comité exécutif

tenue du 1 au 3 septembre 1938 au Temple Maçonnique
de la L. « Fiat Lux », Murbacherstrasse, 15, à Lucerne

Première Séance du jeudi 1^{er} septembre 1938

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence du T. Ill. F. Louis DOIGNON, président, qui souhaite la bienvenue à tous les FF. présents.

Il remercie la G. L. Suisse Alpina de sa frat. hospitalité et regrette de ne pas voir parmi les délégués de cette obéd. le F. Fritz UHLMANN, que la maladie retient à Bâle. Il forme des vœux pour son prompt rétablissement.

Sont présents :

Comité exécutif : les TT. Ill. FF. :

Jean DOPCHIE, G. M. adj. ; Fred. VAN DER LINDEN (G. O. de Belgique),

Pedro Sanchez GALI et Louis GERTSCH (G. L. Espagnole),

Lucio MARTINEZ GIL, G. M. (G. O. Espagnol),

Arthur GROUSSIER, G. M. et Félicien COURT (G. O. de France),

Louis DOIGNON, président ; Michel DUMESNIL DE GRAMONT, G. M. adj. (G. L. de France),

Arthur DAUBENFELD, G. M. (G. L. de Luxembourg),

KURT VON SURY, G. M. ; Georges SPENGLER et CARL FLUBACHER (G. L. Suisse Alpina),

Douchan MILITCHEVITCH, G. M. et Douchan TOMITCH, (G. L. Yougoslavie),

John MOSSAZ, G. Chancelier.

Comité consultatif : les TT. Ill. FF. :

Raoul ENGEL (G. O. de Belgique),

Adrien POURIAU et Arthur MILLE (G. O. de France).

Sont excusés :

Comité exécutif :

G. L. de Bulgarie ;

G. L. Nationale de Tchécoslovaquie ;

Amérique Nord-Centre ;

Amérique du Sud ;
et les TT. Ill. FF. :
J. HIERNAUX, G. M. (G. O. de Belgique),
Fritz UHLMANN, G. M. adj. (G. L. Suisse Alpina).

Comité consultatif : Les TT. Ill. FF. :

V. CARPENTIER (G. O. de Belgique),
J. MARECHAL, (G. L. de France),
P. PAPPAGEORGE, (G. O. de Grèce).

Procès-verbal :

Le procès-verbal de la dernière session, qui s'est tenue à Bruxelles le 21 mai 1938, est adopté à l'unanimité sans observation.

Communications :

Le G. Chancelier a rappelé aux membres de la Commission du rapprochement avec les obéd. anglo-saxonnes, la mission dont elle a été chargée.

La G. L. Cuscatlan demande s'il ne serait pas possible que la présidence du Comité Exécutif fût confiée à d'autres chefs d'obéd. que ceux de l'Europe occidentale.

Le F. Mossaz observe que la désignation d'un président sud-américain présenterait d'assez gros inconvénients étant donné que la Chancellerie a son siège en Europe.

Il n'en reste pas moins que la communication de la G. L. Cuscatlan révèle des préoccupations dont il importe de tenir compte dans la mesure du possible.

Conformément à la décision prise à la dernière session du Comité Exécutif, la G. Chancellerie prépare un annuaire comportant la liste de toutes les obéd. avec leur adresse, la date de leur fondation, le nombre de leurs LL. et le nombre de leurs membres. Une circulaire a été adressée à toutes les Obéd. les invitant à fournir ces indications. Jusqu'ici, sur 139 questionnaires envoyés (dont 30 à des GG. LL. appartenant à L.A.M.I. et 109 à des obéd. non membres), nous avons reçu 61 réponses dont 8 d'obéd. adhérentes et 53 d'obéd. non adhérentes.

Le F. Mossaz a reçu une lettre du G. O. d'Italie à Londres dont il sera donné connaissance lorsque viendra la discussion au Convent sur les Maçonneries persécutées.

Il donne connaissance d'une lettre du Comité Directeur de la Ligne Universelle de Francs-Maçons demandant :

a) « de mettre tout en œuvre parmi les maçons du monde « entier et les hommes de bonne volonté afin que certains Gouvernements considèrent les problèmes nationaux sur un plan « humain ;

b) « d'étudier sans retard, en collaboration avec toutes les « obéd., les mesures immédiates et pratiques afin que ces Hom-

« mes, nos Frères, chassés de leur patrie par l'Intolérance et la
« Haine, retrouvent par le travail et dans la douceur du foyer,
« leur dignité et leur droit à la vie au sein de la grande famille
« humaine ».

Le F. Mossaz ajoute que la L. U. F. considère que l'A.M.I. est mieux placée qu'elle pour saisir officiellement toutes les obéd. du monde.

Cette communication sera portée à la connaissance du Convent.

Le G. O. Espagnol avait demandé en juillet dernier la convocation d'une réunion extraordinaire du Comité Exécutif afin d'examiner la situation dans laquelle se trouve la Maç. espagnole et l'aide qu'elle sollicite des FF. des autres pays.

Il a semblé inutile de convoquer cette réunion puisque le Comité Exécutif devait avoir sa session régulière un mois plus tard.

Le F. Mossaz donne connaissance d'une communication de la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil qui, étant en Palestine, songe à s'organiser en obéd. palestinienne.

Il fait un exposé de la situation maçonnique dans ce pays et rappelle que la G. L. Nationale de Palestine a manifesté l'intention de se faire affilier à l'A.M.I.

Il lui a été répondu qu'il fallait d'abord qu'elle fût régulière ou qu'elle attendît d'avoir les dix ans de vie paisible prévue par les Statuts de l'A.M.I.

Mais il existe encore en Palestine une autre obéd., la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil qui s'est constituée après la disparition de la G. L. Symbolique dont elle est la continuation. Elle vit en bonne harmonie avec la G. L. Nationale de Palestine qui lui reproche cependant, fraternellement de n' pas recruter ses membres exclusivement parmi les Allemands.

Le F. Mossaz estime qu'il y aurait intérêt à maintenir l'existence de la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil qui détient légalement le pouvoir de se reconstituer en Allemagne, mais d'autre part, il serait souhaitable de voir unifier la Maç. palestinienne. Il envisagerait un arrangement frat. analogue à celui qui est intervenu lorsque la G. L. de Transylvanie a été incorporée à la G. L. Nationale de Roumanie. Un « modus vivendi » réglerait les conditions d'existence des deux groupes actuels de façon que soit sauvegardé le droit de la branche maçonnique allemande permettant sa reconstitution en Allemagne.

Le F. Militchevitch ne croit pas qu'on puisse faire davantage pour les FF. allemands réfugiés en Palestine que pour les FF. italiens dont l'A.M.I. a toujours refusé de reconnaître l'organisation en exil.

Le F. Groussier qui était en Palestine, il y a quelques mois, croit que le rapprochement préconisé par le F. Mossaz serait

difficile à réaliser en raison de la différence qu'on observe entre les deux groupes de maçons palestiniens. La G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil est de formation spirituelle occidentale, tandis que celle de la G. L. Nationale de Palestine est plutôt orientale.

Le F. Doignon voudrait que la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil ne disparût pas, en prévision d'un réveil possible de la Franc-Maçonnerie allemande.

Le F. Mossaz rappelle que ni l'une ni l'autre obéd. ne sont régulières, l'une et l'autre travaillent d'ailleurs tout à fait maçonniquement. Il faut donc souhaiter qu'aucun conflit ne surgisse entre elles ; c'est pourquoi il suggère qu'elles s'organisent sur le modèle de la Fédération maçonnique roumaine.

Le F. Engel estime que la question est extrêmement importante et comme le Comité Exécutif doit être renouvelé, il propose de le renvoyer après le Convent.

Le F. Doignon fait observer que la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil désire une réponse rapide puisqu'elle n'a différé sa transformation que dans l'attente de la réponse de l'A.M.I. Il faudrait lui conseiller de renoncer à son projet en lui rappelant que les dix ans de vie paisible exigés par les statuts de l'A.M.I. n'ont pas cessé de courir depuis la date de création de la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil. En se transformant, elle deviendrait une obéd. nouvelle à qui dix ans d'attente seront demandés pour son admission éventuelle au sein de l'A.M.I.

Ces indications seront données à la G. L. Symbolique d'Allemagne en Exil non pas comme conseil — ce qui pourrait comporter un engagement pour l'A.M.I. —, mais à titre de renseignements.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Secours aux FF. MM. en détresse :

Le F. Mossaz a reçu une lettre de la G. L. Suisse Alpina concernant les secours à accorder aux FF. d'Autriche.

Il a reçu également des nouvelles de la triste situation dans laquelle se trouvent de nombreux FF. d'Autriche. Il a fait de son mieux pour leur venir en aide en vue de leur émigration.

La G. L. de France s'est efforcée d'obtenir pour quelques FF. autrichiens l'autorisation de séjourner en France. Malheureusement, ces démarches se heurtent à la législation française sur les étrangers.

Le F. Doignon propose qu'à l'occasion du Convent nous ayons une réunion spéciale à laquelle seraient conviés les FF. qui, même n'appartenant pas à l'A.M.I., sont intéressés à la situation des FF. autrichiens.

Cette proposition est retenue.

∴ Le G.∴ Chancelier donne la situation du fonds en faveur des FF.∴ espagnols.

Les sommes dépensées ne représentent qu'une partie de l'effort accompli par les obéd.∴ en faveur des FF.∴ espagnols et de leurs familles. D'autres sommes importantes consacrées à ce but par la G.∴ L.∴ de France, le G.∴ O.∴ de Belgique et la G.∴ L.∴ Suisse Alpina, ne figurent pas dans ce compte.

Le F.∴ Martinez Gil demande des détails plus précis sur ce qui a été fait pour les FF.∴ espagnols.

Le F.∴ Doignon lui répond que ces renseignements auraient dû être fournis aux obéd.∴ espagnoles par leurs délégués, mais qu'à chaque réunion du Comité Exécutif les délégués du G.∴ O.∴ Espagnol ayant changé, ils ignorent ce qui a été fait d'accord avec leurs prédécesseurs.

L'aide aux réfugiés espagnols sur la Côte basque et dans la région pyrénéenne, de même que l'admission d'enfants espagnols à l'Orphelinat Maçonique ont été organisées d'accord avec le F.∴ Angel Rizo ancien G.∴ M.∴ du G.∴ O.∴ Espagnol. L'A.M.I. ne peut pas être rendue responsable de ce que le G.∴ O.∴ Espagnol ignore ce qui a été fait.

Le F.∴ Mossaz ajoute qu'il n'a pas été possible d'obtenir des obédiences espagnoles qu'elles désignent des délégués aux Commissions de l'A.M.I.

Le F.∴ Groussier dit qu'il y aurait eu intérêt à obtenir dès le début, la création d'une organisation espagnole qui, en accord avec l'A.M.I., aurait coordonné tous les efforts des obéd.∴ en faveur de l'Espagne.

Le F.∴ Dopchie signale le gros effort fait par le G.∴ O.∴ de Belgique qui avait notamment obtenu d'un certain nombre de ses membres qu'ils prissent des enfants espagnols à leur charge. Une centaine de fils et filles de maçons auraient pu être soustraits aux horreurs des bombardements. Malgré l'insistance du G.∴ O.∴ de Belgique et bien que toutes dispositions aient été prises pour les recevoir, les organisations maç.∴ espagnoles sont, jusqu'ici, demeurées silencieuses.

Le F.∴ Martinez Gil, (traduit par le F.∴ Lévy) voudrait être informé exactement et uniquement pour pouvoir à son tour, renseigner les FF.∴ de son obéd.∴. Il désire savoir ce qui a été fait avant qu'il ait été lui-même placé à la tête du G.∴ O.∴ Espagnol.

Le F.∴ Doignon remontre que les membres du Comité Exécutif sont bien obligés de constater que depuis deux ans les délégués des deux obéd.∴ espagnoles sont constamment renouvelés et qu'il n'est pas possible d'établir une collaboration permanente avec elles. La G.∴ L.∴ de France avait, elle aussi, obtenu d'un assez grand nombre de ses membres qu'ils prissent à leur charge des enfants espagnols. Pendant plusieurs mois, deux enfants seulement ont pu être placés dans une famille de F.∴ M.∴ ; vingt

autres ont été placés à l'Orphelinat Maç. où le G. O. et la G. L. de France subviennent à leurs besoins. Des quantités considérables de vêtements et de vivres ont été recueillies à la G. L. de France. Il faut noter en outre les efforts personnels de beaucoup de maçons français. Tout cela aurait pu être infiniment plus important si l'on avait pu établir une liaison suivie avec les deux Puissances Maç. espagnoles.

Le F. Lévy déclare que les maçons espagnols ne contestent pas l'effort qui a été fait et dont ils sont reconnaissants, mais les obéd. espagnoles n'ont pas été informées comme elles auraient dû l'être. Elles ne sont pas sûres, non plus, que les efforts faits l'aient toujours été à bon escient.

Le F. Doignon répond que dans ce cas il s'agit d'une divergence entre les FF. qui assument maintenant la direction du G. O. Espagnol et ceux qui les ont précédés. Si des erreurs ont été commises, elles l'ont été précisément parce que les obéd. n'ont pu entrer en liaison.

Le Comité Exécutif, l'A.M.I. et toutes les obéd. ont réalisé au profit de nos FF. espagnols en détresse un gros effort qui a été fait souvent dans des conditions difficiles en raison du manque de contact entre nos organismes et les représentants officiels des obéd. espagnoles et nonobstant les efforts qui ont été faits pour réaliser ce contact.

En ce qui concerne le Comité Exécutif, toutes les mesures ont été prises d'accord avec les délégués espagnols qui étaient à ce moment là dûment accrédités par leurs obéd.. Il ne peut donc être question de discuter ces décisions. Le Comité Exécutif comprend le sentiment des dirigeants actuels du G. O. Espagnol qui, pour des raisons que nous voulons ignorer, ne sont pas au courant des opérations qui ont eu lieu antérieurement. Il leur est loisible de demander au G. Chancelier, de leur fournir sur le terrain administratif, toutes les précisions dont ils ont besoin. Le Comité Exécutif ne peut revenir sur ses délibérations antérieures.

L'incident est clos.

Questions financières :

∴ Le G. Chancelier expose la situation de l'A.M.I. au 15 août. Elle se présente comme suit :

Le résultat de l'exercice 1938 présenterait un déficit qui ramènerait notre avoir disponible à environ 7.500 Frs suisses.

Il est naturellement impossible de prévoir exactement les recettes et dépenses à effectuer d'ici la fin de l'année ; nous les avons établies en tenant compte des conditions très défavorables de l'heure présente.

La situation matérielle de l'A.M.I. n'est pas alarmante et nous pourrions envisager l'avenir sans inquiétude si les nuages qui obscurcissent l'horizon politique et qui ne semblent pas près de se dissiper, ne menaçaient pas d'aggraver les conditions économiques générales, partant, d'avoir de graves répercussions sur notre propre économie.

Le F. Mossaz donne la liste des contributions perçues en 1938 qui s'élèvent à Frs suisses 4.682.—. Puis celle des contributions à percevoir. Selon un calcul qui, faute de connaître le nombre exact des membres des obéd. retardataires, ne peut être qu'approximatif mais qu'il croit cependant être très proche de la réalité, les contributions à percevoir seraient les suivantes :

2 obéd. solde de 1935	Frs. suisses	220.—
10 » contributions de 1936..	» »	2.730.—
11 » contributions de 1937..	» »	2.600.—
21 » contributions de 1938..	» »	3.640.—
soit au total		Frs. suisses 9.190.—

Le G. Chancelier estime que le cinquième de cette somme rentrera d'ici à la fin de l'année.

Il communique ensuite la liste des obéd. qui, ayant plus de deux annuités en retard (y compris 1938), tombent sous le coup des sanctions prévues par le Congrès de Prague.

Parmi les Obéd. en retard, il en est qui ont fait, dans le cours de cette année, un effort pour se libérer d'une partie de leur dette antérieure.

Le Comité Exécutif proposera qu'un délai d'une année soit accordé à ces dernières pour se libérer du solde arriéré.

Pour les autres GG. LL. retardataires leur radiation serait proposée au Convent, mais cette décision ne serait enregistrée définitivement qu'à la session du Comité Exécutif de mai 1939, ces Obéd. auraient jusqu'à cette date pour se mettre en règle.

Ces propositions sont unanimement approuvées. Le Comité Exécutif les soumettra à l'approbation du Convent.

Le F. Mossaz fait un exposé sur la situation particulière du G. O. du Brésil dont les travaux ont été interrompus en raison de la situation intérieure de ce pays. Cette obéd. doit trois années. Le G. Chancelier propose qu'il lui soit accordé jusqu'à fin 1939 pour se libérer.

Il en est ainsi décidé.

Règlement intérieur du Convent :

En vue de faciliter le travail du Convent, il est proposé de nommer, dès l'ouverture de celui-ci, trois commissions chargées : la première de s'occuper du Thème d'Etude ; la seconde de l'aide

à apporter à nos FF.'. d'Autriche et d'Espagne et, la troisième, des résolutions et vœux qui pourraient être proposés.

Après discussion, il est décidé que la première séance du Convent sera consacrée aux questions administratives et que la seconde séance sera remplacée par une réunion hors-Convent qui tiendra lieu de Commission générale pour l'étude de la question du rapprochement des Obéd.'. L'aide à apporter aux FF.'. espagnols et autrichiens sera renvoyée à une Commission spéciale.

Deuxième Séance

Rapport de gestion :

Le Comité Exécutif prend connaissance du rapport rédigé par le F.'. G.'. Chancelier. Il y est apporté les modifications nécessaires pour qu'il puisse être présenté au Convent, non pas comme un rapport de la G.'. Chancellerie, mais bien comme le résumé de la gestion du Comité Exécutif sortant de charge.

Il est admis que désormais le rapport de gestion devra être soumis au Comité Exécutif avant d'être présenté au Convent.

Troisième Séance

Le F.'. Mossaz donne lecture des noms des chefs de délégations, puis des membres actuels du Comité Consultatif.

Sont proposés à nouveau comme membres du Comité Consultatif :

pour le G.'. O.'. de Belgique : les FF.'. ENGEL et CARPENTIER ;
pour le G.'. O.'. de France : les FF.'. MILLE ; GROUSSIÉ et

POURIAU ;

pour la G.'. L.'. de France : les FF.'. MARECHAL ; DOIGNON et Michel DUMESNIL DE GRAMONT ;

pour le G.'. O.'. de Grèce : le F.'. Ph. PAPPAGEORGE ;

pour la G.'. L.'. Espagnole : les FF.'. ESTEVA et Louis GERTSCH, actuellement chef de délégation de la G.'.L.'. Espagnole.

Le F.'. VAN DER LINDEN est désigné en remplacement du F.'. Charles MAGNETTE, comme membre du Comité Consultatif.

Ces désignations seront communiquées pour ratification aux obéd.'. intéressées.

Président du Comité Exécutif :

Avant de procéder à la désignation d'un nouveau Président, le F.'. Doignon tient à remercier les membres des deux Comités pour l'aide frat.'. qu'ils lui ont apportée dans la tâche difficile qui lui incombait.

Il ne doute pas qu'à sa place un autre F.'. aurait pu faire mieux, mais il a conscience d'avoir apporté dans l'accomplissement des obligations de sa charge tout son dévouement et toute sa foi maçonnique.

Le F. Doignon propose que la présidence du Comité Exécutif soit donnée à la Suisse. Il croit savoir que si cette proposition est acceptée, la G. L. Suisse Alpina donnera cette présidence au F. F. Uhlmann dont le dévouement à l'A. M. I. n'a pas besoin d'être rappelé. Il est persuadé que le F. Uhlmann accepte cette désignation. Sur son lit de douleur, il verra dans cette nomination, non seulement la reconnaissance des services rendus à notre Ordre, mais un geste de fraternelle amitié.

Le F. Engel, d'accord en ce qui concerne cette désignation, rappelle que la présidence du Comité est attribuée non pas à une Obéd. mais à une personnalité déterminée.

Cette nomination est approuvée à l'unanimité; le Comité Exécutif la communiquera télégraphiquement au F. Uhlmann.

Fixation de la prochaine session:

Il est décidé que la prochaine séance du Comité Exécutif aura lieu à Bâle, le 28 janvier 1939. D'ici là et dans l'attente du rétablissement du F. Uhlmann, le F. Doignon continuera à remplir par intérim les fonctions de Président du Comité Exécutif.

Divers :

Le F. Engel rappelle qu'un certain nombre de questions soulevées depuis longtemps au Comité Exécutif n'ont pas reçu leur solution. Il demande que le F. G. Chancelier établisse pour la prochaine séance du C. E., une liste de ces questions en suspens ainsi que celle des Commissions constituées et qui n'ont pas terminé leurs travaux.

Le Comité Exécutif pourra ainsi examiner toutes les tâches qui lui incombent encore.

Il rappelle également que le F. G. Chancelier doit établir une brochure historique.

A propos de cette dernière observation, le F. Mossaz explique qu'ayant eu de graves soucis ces derniers temps, il n'a pas pu terminer ce travail. Néanmoins, tous les éléments étant rassemblés, il pourra le présenter à la session de janvier.

Parmi les questions en suspens, la plus importante est celle qui concerne l'organisation intérieure de l'A. M. I. et notamment la détermination des rapports entre Président et G. Chancelier. Il est indispensable que cette question soit rapidement résolue.

Le F. Engel tient à assurer au F. Mossaz que le Comité Exécutif a en lui une confiance illimitée.

Mais il faut qu'il y ait entre le G. Chancelier d'une part, le Comité Exécutif et son président, d'autre part, une collaboration de tous les instants. Dans l'intervalle des sessions, cette collaboration doit être permanente et pour ainsi dire quotidienne entre le Président et le G. Chancelier. Rien ne devrait être

publié, ni adressé sans l'assentiment et sans la responsabilité du Président du Comité Exécutif.

Le F. . Mossaz ne conteste pas la nécessité de cette collaboration, mais il ne faudrait pas compliquer la tâche du G. . Chancelier dont la charge est déjà très lourde et qui doit consacrer plusieurs heures par jour aux travaux de la Chancellerie. C'est pourquoi, il importera de définir nettement ses attributions.

Le F. . Militchevitch demande qu'il soit établi un registre des délibérations prises par l'A. M. I. conçu de telle façon qu'on puisse s'y référer chaque fois qu'un point est controversé.

Le F. . Mossaz répond que la Chancellerie classe méthodiquement toutes les décisions, de sorte qu'il est facile de les retrouver immédiatement, mais la Chancellerie ne peut pas transporter ses archives et documents à chaque séance.

Le F. . Militchevitch adresse au F. . Doignon les remerciements de tous ceux qui ont collaboré avec lui pendant deux ans, tous lui sont reconnaissants de l'effort considérable qu'il a accompli. Le F. . Militchévitch a la certitude d'exprimer le sentiment de toutes les obéd. . qui ont apprécié l'autorité et la fermeté avec laquelle les travaux du Comité Exécutif ont été conduits.

La session est close le samedi 3 septembre à 19 h. ½.

Le G. . Chancelier: J. MOSSAZ.

Comité Exécutif de l'A.M.I.

élu par le Convent de Lucerne

Belgique:	G. . Orient (adjointe G. . L. . de Luxembourg).
Espagne:	G. . Orient et G. . Loge.
France:	G. . Loge et G. . Orient.
Pologne ¹ :	G. . Loge (adjointe G. . L. . de Bulgarie).
Suisse :	G. . Loge Alpina.
Tchécoslovaquie ¹ :	G. . Loge Nationale.
Yougoslavie :	G. . Loge Yougoslavie
Amérique Nord-Centre :	G. . Loge La Oriental Peninsular (adjointes: GG. . LL. . del Pacifico; Valle de Mexico et de Panama).
Amérique du Sud :	G. . Loge du Chili (adjointes GG. . LL. . du Pérou et de l'Uruguay).

¹ Ces deux GG. . LL. . ont été supprimées peu de temps après le Convent; leurs postes restent vacants pour le moment.

Mise au point

Dans une brochure intitulée « Toujours autour du problème d'Espagne » parue récemment et répandue à profusion dans le monde maçonnique, l'auteur — qui signe Hiram — s'en prend à la Franc-Maçonnerie qu'il accuse d'avoir adopté vis-à-vis du conflit espagnol une attitude qu'il estime incompatible avec ses principes et la formation spirituelle de ses affiliés.

Laissant à l'auteur la responsabilité de cette publication qui n'a certainement pas atteint son but, nous ne discuterons ni le jugement qu'il porte sur l'attitude des Puissances Maçonniques, ni sa conception du rôle qu'à son avis la Franc-Maçonnerie aurait dû jouer mais nous protestons, au nom de l'A. M. I., contre certaines de ses allégations en l'invitant à se référer aux Vœux, Appels et Résolutions votés par les Convents et par le Comité Exécutif ainsi qu'aux actes accomplis en faveur des FF. MM. espagnols et de leurs familles victimes de la guerre civile.

Au nom du Comité Exécutif :

Le Grand Chancelier : J. MOSSAZ.

Avis officiels

PUBLICATIONS

I. *Bulletin*. — Nous invitons nos anciens abonnés à nous adresser le plus tôt possible le montant de leur abonnement afin de nous éviter la peine de le leur réclamer et la dépense qui en résulte. Nous les en remercions d'avance.

L'extension des tendances totalitaires à de nouveaux Etats, les restrictions légales visant les devises et les paiements à l'étranger, la crise économique générale ont eu de fâcheuses conséquences pour L'A. M. I. et en particulier pour l'administration du Bulletin.

Notre revue ne peut plus être envoyée dans les pays où la F. M. a été interdite et, dans d'autres, la prudence engage de nom-

breux FF.'. à renoncer à leur abonnement, ce qui réduit considérablement nos ressources. Aussi adressons-nous une invitation pressante à tous nos lecteurs pour qu'ils fassent une propagande intense auprès des Loges et des FF.'. MM.'. en vue de nous procurer de nouveaux abonnés.

Il est urgent de combler les vides, sinon la publication de notre organe entraînerait des pertes trop lourdes pour le budget de l'A. M. I. dont les recettes sont déjà sérieusement diminuées du fait que nous n'encaissons plus les contributions annuelles des Obédiences en sommeil.

Soutenez l'A.M.I. ! Aidez-nous à supporter la crise ! Procurez-nous de nouveaux abonnés !

II. *Publications diverses. Annuaire.* — La Grande Chancellerie prépare un annuaire maçonnique universel qui contiendra la nomenclature de toutes les Puissances Maçonniques du monde, avec les indications suivantes: Titre exact, siège, année de fondation, adresse pour la correspondance, nombre de loges et nombre de membres.

Bien que cet annuaire soit en principe destiné aux secrétariats des Obédiences membres de l'A. M. I., nous serions disposés à le faire imprimer pour permettre aux Loges et aux FF.'. de se le procurer si nous pouvions recueillir au minimum une centaine de souscriptions, au prix de 1 fr. suisse l'exemplaire.

Souscrivez dès maintenant à la Chancellerie de l'A.M.I.

III. *Publicité.* — La publicité devrait constituer une ressource importante pour notre administration, mais, hélas, nos appels réitérés à la collaboration de nos lecteurs semblent n'avoir aucun écho.

Pour les motifs exposés au § I « Bulletin », nous demandons à tous nos abonnés de nous aider à prospecter dans ce domaine en nous signalant les FF.'. ou les firmes qu'une annonce dans notre organe pourrait intéresser.

Tarif :	1 page	1/2 page	1/4 page	1/8 page
frs. ss.	60	30	15	10

Pour deux insertions, réduction de 10 %.

Pour trois insertions, réduction de 20 %.

Pour quatre insertions, réduction de 25 %.

DIVERS

Propriété intellectuelle. — L'autorisation de reproduire les articles et informations contenus dans notre « Bulletin » est accordée exclusivement aux journaux et revues maçonniques. Tout

emprunt fait, par d'autres organes, sans notre autorisation, sera poursuivi selon la loi.

Adresses à retenir. — Siège et bureaux de la Chancellerie: 20, rue du Général-Dufour, Genève.

Adresse pour la correspondance. — Case postale Stand, 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux : N° I. 3510.

Le Grand Chancelier :

J. MOSSAZ.

Liste des Dons reçus par la Chancellerie

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1938

du 1^{er} janvier au 30 septembre 1938:

F. Reelfs, Genève	Frs. suisses	20.—
G. L. Symbolique d'Allemagne en		
Exil	Frs. suisses	12.—
Divers	Frs. suisses	3.—
		<hr/>
	Frs. suisses	35.—

du 1^{er} octobre au 31 décembre 1938 :

L. Delphes, Alexandrie	Frs. suisses	20,50
F. Benedictus, Anvers	Frs. suisses	5.—
		<hr/>
Total	Frs. suisses	60,50

Merci !

Le Grand Chancelier :

J. MOSSAZ.

Election de Dignitaires

au sein des Obédiences de l'A. M. I.

GRANDE LOGE DE BULGARIE

(pour 1939)

G. . M.	Peter Midileff.
Premier G. . M. . adj.	Constantin Stanicheff.
Second G. . M. . adj.	Stéphane Todoroff.
G. . Secrétaire	Ivan Raeff.
G. . Trésorier	Bogomil Koïtcheff.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique ont pour but de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles qui n'engagent que celle de leurs auteurs.

Hiram au secours de Babylone

C'est de la crise que je voulais vous entretenir aujourd'hui : vaste sujet, propice, n'est-il pas vrai, sur les plans économiques, sociaux, moraux, aux dissertations philosophiques...

Mais une phrase du F. . Albert Lantoine m'est revenue à la mémoire, m'incitant à la modestie et à la prudence: « Le Maçon « adore parler et cela le dispense de penser. L'atmosphère des « Temples est favorable à sa faconde péremptoire. Il résout la

« question sociale avec l'intrépidité des ignorants, et, ne voulant
« cependant pas employer la langue de ses adversaires, il use du
« mot philosophie avec une dilection telle qu'il en arrive à se
« croire philosophe ».

Pour éviter l'écueil des phrases creuses, ne parlons que de ce que nous connaissons bien. Trente années d'expérience (autant que de Maçonnerie), trente années de vie active, et aussi d'observation raisonnée et de réflexion, dans des pays divers et dans des domaines différents, m'ont peut-être permis de clarifier les quelques idées qui vont suivre. Ces idées, sans doute, s'appliquent surtout à l'industrie, car là fut mon terrain d'action. Je pense cependant qu'il est possible, — et licite, — de les extrapoler, de les transposer utilement dans d'autres champs d'activité, administrative, sociale, politique. Elles ne sont pas nouvelles, mais demandent à être réaffirmées. Elles ne fourniront certainement pas à elles seules la solution de la crise: associées à d'autres, peut-être fourniront-elles une contribution appréciable à l'œuvre de redressement.

∴

Tout d'abord, mon expérience m'a appris à me défier des hommes très intelligents, lorsque ces hommes s'occupent de beaucoup de choses diverses. J'en ai connu un certain nombre. J'ai travaillé directement avec certains. Leur façon magistrale de s'emparer d'une question, de la démontrer par l'analyse pour la remonter dans une synthèse étourdissante, m'a souvent plongé dans l'admiration, — même quand il advenait que c'était aux dépens des conclusions d'études longuement travaillées. Mais, sans avoir, je l'affirme, souhaité cette revanche, j'ai vu aussi ces brillants exercices aboutir à des fiascos à la suite desquels il fallait revenir à des conceptions moins séduisantes, mais plus profitables.

C'est que les gens très intelligents et très occupés, — je m'en suis rendu compte — créent par leur talent dialectique (appliqué à des choses qu'ils croient connaître, mais dont ils ont insuffisamment pénétré la matière pour distinguer tous les facteurs qui les conditionnent) la dangereuse illusion que la logique des mots et du raisonnement domine la logique des faits et de la vie pratique.

Et, au bout du compte, ce sont les faits qui ont le dernier mot, et qui se vengent.

∴

Gardons-nous de la périlleuse séduction des raisonnements logiques, et cela d'autant plus que le sujet auquel ils s'appliquent se prête moins aisément à l'immédiate vérification de l'expérience.

L'écueil est surtout dangereux pour les jeunes gens, car l'instruction puisée dans les livres leur a donné une confiance illimitée dans l'efficacité de la logique.

Combien de jeunes ingénieurs, à leurs débuts dans la vie industrielle, sont stupéfaits, voire scandalisés, — de ce qui leur paraît suranné, routinier, injustifiable dans l'état actuel de la science et de la technique. Il leur semble qu'avec un peu de logique ils pourraient en un clin d'œil, — s'ils étaient maîtres de la direction, — réaliser des réformes, — des révolutions, — qui régénèreraient les entreprises.

Lorsque ces jeunes gens sont vraiment observateurs et qu'ils ont l'esprit droit, ils découvrent progressivement le pourquoi de ce qu'ils appelaient « incurie », « erreurs », et « préjugés », la cause de ces « errements », qui sont en réalité l'aboutissement d'une longue expérience et traduisent les nécessités pratiques imposées par les conditions économiques où le facteur humain, notamment, joue à chaque instant un rôle prépondérant.

Certes, il est essentiel pour l'avenir de l'Humanité que nos esprits soient inlassablement tendus vers le Progrès: à cet effort, les jeunes doivent être particulièrement associés, car leur dynamisme y trouve tout naturellement son emploi. Mais encore faut-il que le Progrès soit obtenu *de façon économique* et qu'il soit stable et durable. La meilleure méthode pour y parvenir est d'étudier soigneusement ce qui a été fait avant nous, afin de profiter de l'expérience de nos devanciers et de ne pas recommencer inutilement *et dans les mêmes conditions* les mêmes tentatives ruineuses que nos aînés avaient entreprises parce que la logique les leur conseillait: la même logique, si nous dédaignons la leçon des faits, nous conduira aux mêmes échecs si nous ne sommes pas avertis des écueils qui nous guettent et sur lesquels ont sombré nos anciens.

∴

Pour trop d'esprits qui se croient scientifiques la logique seule existe et l'irrationnel est un mythe. C'est la cause de nombreux déboires, d'innombrables échecs restés incompréhensibles à ceux qui les ont éprouvés. Cependant, l'irrationnel est un fait qu'il faut connaître pour en éviter les dangers et en utiliser les possibilités. Refuser délibérément d'en tenir compte, c'est rétrécir l'horizon de la connaissance; c'est à la fois se condamner à se heurter à un obstacle et se priver de ressources insoupçonnées.

Voyez dans les mathématiques. Du point de vue de la pure logique, est-il rien de plus faux, de plus inadmissible, qu'un carré puisse être un nombre négatif, ou, si l'on préfère, qu'un nombre négatif puisse admettre une racine carrée ? Si les mathé-

maticiens étaient aussi entichés de logique absolue que certains hommes, ils auraient toujours refusé d'admettre une telle hérésie logique. Conséquemment n'aurait jamais vu le jour cette féconde théorie des imaginaires qui a déblayé la voie des mathématiques d'un obstacle insurmontable avant elle, et permis les plus fructueux développements.

Mais c'est surtout dans la nature humaine que l'irrationnel s'affirme, et conséquemment dans tout le champ qui s'ouvre aux activités humaines. Un seul exemple; tous les vieux boursiers vous le diront: on n'achète qu'en hausse. Mais tout spéculateur novice vous démontrera péremptoirement que rien n'est plus illogique. Seulement, s'il met en pratique ses raisonnements, il se cassera infailliblement les reins s'il s'obstine à jouer systématiquement contre la tendance.

∴

Dans l'humain, il n'y a pas seulement à tenir compte de l'irrationnel. Il faut aussi connaître les « servitudes » de la nature humaine. Parmi elles, il en est deux surtout qui me semblent capitales et qui sont bien méconnues aujourd'hui.

La première est la servitude « temps ».

Elle apparaît périmée en notre siècle de vitesse. Ainsi voyons-nous couramment se manifester ces deux vices capitaux: — insuffisance dans la préparation, — précipitation dans l'exécution — qui compromettent gravement les efforts de nos contemporains. Trop confiants dans les ressources de la science et de la technique, ils croient pouvoir se départir des méthodes prudentes de leurs devanciers. Ils ne font souvent que jouer les apprentis sorciers qui ne savent pas rester les maîtres des forces qu'ils ont déchainées.

Voyez, par exemple, les méfaits du téléphone et de la sténographie.

Autrefois, la simple obligation qui s'imposait au chef d'industrie de rédiger, la plume aux doigts, ses résolutions, ses ordres, ses instructions, ses contrats, tout ce qui était important, le contraignait à fixer fortement son attention sur son sujet, et — le cerveau courant plus vite que la main — il avait ainsi l'occasion de s'apercevoir des imprécisions et des « trous » qui subsistaient dans sa pensée.

Aujourd'hui, que de directeurs ne résistent pas à l'entraînement: c'est si simple de presser le bouton d'appel de la sténo! Plus simple encore de décrocher le téléphone aussitôt qu'une idée qui semble bonne germe dans le cerveau. Cela est d'autant plus tentant que — (toujours parce que les moyens rapides dont on dispose créent l'illusion qu'on a bien le temps de prendre une

décision) — on a laissé passer les délais normaux et qu'il faut aviser au plus vite.

Et l'on téléphone un ordre, plus ou moins clair, plus ou moins précis, et l'on pense à autre chose... Heureux encore quand, une objection se faisant jour, — le contre-ordre arrive à temps !

Bien loin de moi l'idée de briser tous les téléphones et de congédier toutes les sténos. Mais, de grâce ! sachons les utiliser à bon escient. Restons maîtres de nous-mêmes et maîtres de nos outils en nous pliant aux disciplines nécessaires de l'esprit humain : si exercé qu'il soit, il ne saurait embrasser du premier coup l'ensemble et les détails d'un problème, même facile en apparence ; il a besoin, pour donner à son travail des bases solides et une forme satisfaisante, de retouches successives espacées dans le temps pour laisser à la réflexion, *consciente et inconsciente*, le répit nécessaire à l'exercice de son rôle bienfaisant.

..

La servitude « temps » joue aussi un rôle important dans « l'expérience ».

Les problèmes industriels (pour ne parler que de ceux-là, mais bien d'autres sont dans le même cas) ne sont pas comme les devoirs d'algèbre que nous avons résolus sur les bancs de l'école. Ce sont des problèmes à données multiples, à nombreuses inconnues, où cohabitent les contradictions et les indéterminations. On peut souvent hésiter entre plusieurs solutions, et le choix dépend parfois plus du tempérament que de la technique. Mais il faut savoir choisir. L'indécision est la pire des choses. Et, le choix fait, il faut s'y tenir avec persévérance tant que l'expérience n'a pas donné d'indication *contrôlée* contre la solution adoptée.

Que de soi-disant chefs s'affolent au premier échec. Un échec ? Mais c'est souvent une aubaine pour qui sait voir et aller au fond des choses. Un succès n'apprend rien. Seul l'échec est générateur de vraie expérience à condition qu'il soit étudié et compris. Sans doute, si l'échec résulte avec certitude du principe qui a dicté le choix et qu'il en vicié toutes les conséquences, il faut savoir résolument et immédiatement renverser la vapeur. Mais s'il n'est, comme il arrive fréquemment, qu'un incident qui ne touche pas au cœur de la question, il faut savoir persévérer en réformant simplement ce qui est apparu défectueux. Rien de plus désastreux que l'abandon trop rapide d'un plan avant que l'expérience ne l'ait formellement condamné. Le succès définitif est toujours le fruit d'éliminations successives : mais la méthode n'est féconde,

que si chaque rejet n'est fait que lorsqu'il est justifié. Et, là aussi, il doit être tenu le plus grand compte du « facteur temps ».

∴

La seconde servitude dont je veux parler est celle que j'appelle « l'échelle humaine ».

Nos facultés ne sont sans doute pas des quantités mesurables. Mais ce sont à coup sûr des quantités finies. Parmi elles, la « capacité de direction » est une des plus importantes, sinon la plus importante, pour le développement des entreprises, industrielles ou autres. Il y a un rapport évident entre cette capacité et l'ampleur des organismes dirigés. Si le rapport est harmonieux, le rendement est optimum. Si l'entreprise est trop petite pour la capacité de celui qui la dirige, il y a gaspillage d'intelligence et d'énergie. Si l'entreprise est au contraire trop vaste, il y a péril pour son avenir.

Or, la tendance à la concentration qu'on constate partout aboutit de plus en plus à la création d'organismes qui — sauf rares exceptions d'hommes de génie — excèdent les facultés de direction de leurs chefs: on a dépassé l'échelle humaine.

Sans doute, les méthodes modernes d'organisation ont-elles reculé les limites du possible en cette matière. Mais, justement parce que ces méthodes sont logiques et rationnelles, elles masquent souvent un danger réel. Pour que ces méthodes soient efficaces et non périlleuses, il faudrait que, du haut en bas de la hiérarchie, elles fussent appliquées par des machines ou par des saints. Les hommes, — heureusement ! — ne sont ni des machines ni des saints. Les méthodes d'organisation, une fois sorties de notre échelle, cessent d'être sûres parce qu'elles se heurtent à l'irrationnel de la nature humaine.

Dans les entreprises qui ont excédé l'échelle humaine, le chef est dans l'impossibilité de contrôler lui-même le bon fonctionnement de ses services. Théoriquement, les rapports de ses subordonnés aux divers échelons, appuyés de graphiques, devraient lui donner les éléments d'appréciation nécessaires et suffisants. Mais cela n'est pas obtenu avec la régularité et la précision voulues pour deux causes principales.

D'une part, il est peu d'hommes qui savent voir, qui voient juste, et qui savent dire exactement ce qu'ils voient : ceux là fournissent forcément des rapports inexacts. D'autre part parmi ceux — rares — qui réunissent ces trois qualités, combien en est-il qui, plus ou moins consciemment, altèrent, masquent ou taisent la vérité, par crainte des répercussions fâcheuses que, pensent-ils, cette vérité pourrait avoir sur leur situation. Cette opposition

latente entre l'intérêt général de l'entreprise et les intérêts particuliers de ses agents est un des vices rédhibitoires de la plupart des trop grands organismes, — parce que le chef est mal éclairé, illusionné ou trompé sur la situation exacte, et qu'il ne peut plus prendre au moment voulu les décisions voulues par les circonstances.

Et, en cette matière, la multiplication des « liaisons » et des « contrôles » se révèle inopérante du fait des collusions inévitables des intérêts particuliers : au delà de l'échelle humaine, les contrôles outranciers ne sont plus que des garanties illusoire et des gaspillages certains.

Finalement, les chefs des trop grandes entreprises ne dirigent plus effectivement. Ils sont les jouets de leur machine, alourdie par le foisonnement des services de contrôle et de liaison, et manœuvrée obscurément par l'intrigue larvée des intérêts personnels qui ont cessé de percevoir le lien de solidarité profonde qui devrait les lier à l'intérêt général ¹.

∴

Le problème capital du Chef a donc reçu, dans trop de cas vitaux, une solution vicieuse, cause essentielle, je crois, du gâchis actuel. A cela, trois raisons principales :

— l'incompétence de certains chefs, incompétence plus facile à masquer dans les très grandes entreprises à cadres solides qui, marchant sur leur lancée en raison de leur forte inertie, n'accusent souvent que longtemps après les résultats néfastes des erreurs de direction.

— l'irresponsabilité de trop de chefs (dans les Sociétés anonymes par exemple) d'où résulte infailliblement la dissociation dangereuse de l'intérêt de l'affaire et de l'intérêt des dirigeants.

— l'impuissance des chefs dans les entreprises qui ont dépassé l'échelle humaine.

Pour y remédier, il faudrait :

— que le choix du chef fût déterminé par sa compétence reconnue.

¹ Il y aurait un parallèle instructif à établir entre :

— une grande affaire pendant la période difficile des débuts : ses agents ont conscience de la solidarité entre leurs intérêts et celui de l'entreprise : les méthodes d'organisation sont efficaces ;

— la même affaire parvenue à la prospérité : ses agents pensent plus à s'en servir qu'à la servir ; le divorce des intérêts annihile les effets de l'organisation. Mais je dois me limiter.

— que l'autorité du chef fût sanctionnée par sa responsabilité réelle et proportionnée à l'importance de l'entreprise.

— que l'efficacité du chef fût garantie par un rapport harmonieux entre sa capacité de direction et l'ampleur de l'organisme qu'il doit conduire.

Ce rapport atteint sa limite dès que le chef se trouve dans l'impossibilité pratique d'effectuer lui-même — (avec une fréquence suffisante pour que la probabilité du contrôle personnel et effectif dans n'importe quel service soit assez grande pour tenir en continuelle alerte la vigilance des subordonnés) — des sondages poussés en profondeur, s'il est nécessaire, jusqu'à atteindre les données primordiales de tout problème de production : la matière et la main-d'œuvre.

∴

La Bible nous raconte comment les habitants de Babel — ou Babylone — tentèrent de construire une tour si haute qu'elle devait atteindre le ciel. Dieu, irrité d'une telle audace, détruisit le monument et punit ses auteurs par la confusion des langues.

C'est le symbole exact des entreprises qui dépassent l'échelle humaine et de leur fin (ce qui montre que rien n'est nouveau sous le soleil). La confusion des langues ne manque pas dans le parallèle : car comment appeler autrement l'étrange abus du langage qui fait qu'aujourd'hui, même se servant des mêmes mots, les hommes ont cessé de se comprendre ? Allez et parlez dans les milieux divers de liberté, d'égalité, de fraternité, parlez de droits et de devoirs : les réactions diverses et opposées que vous provoquerez chez vos auditeurs vous édifieront.

Et si les mots n'ont plus de sens, que peut-on attendre des idées qu'ils expriment ?

∴

Hiram connaissait son Art.

Il connaissait la matière et ses lois ; il connaissait les hommes, leur psychologie et la façon de les conduire. Il savait que le Compagnon devait être content après avoir reçu son salaire à la colonne B ; mais il inspectait lui-même les travaux avec minutie et s'opposait inébranlablement aux desseins des mauvais compagnons, fût-ce au péril de sa vie ¹.

¹ La mort d'Hiram paya la faute lourde de direction qu'il avait commise en faisant Compagnons des individus qui ne le méritaient point : l'infaillibilité n'existe pas.

De plus, Hiram était un chef qui savait former d'autres chefs : les Maîtres. Il leur demandait d'abord de se connaître parfaitement eux-mêmes, ensuite de connaître leurs semblables : il donnait donc à leur formation la base de psychologie humaine qui les préserve des excès d'une intelligence non disciplinée et d'une logique verbale sans frein.

Il leur imposait d'apprendre le maniement des outils et le façonnage des matériaux : il leur faisait ainsi acquérir la compétence.

Il leur apprenait à garder toujours la maîtrise d'eux-mêmes, la maîtrise de leur volonté, la maîtrise de leurs nerfs, la maîtrise de leur pensée ; il les gardait de devenir, comme l'apprenti-sorcier, les jouets des forces qu'ils mettent en action.

Enfin, Hiram exigeait d'eux — comme de tous — la conscience professionnelle, suprême vertu du Maçon : les Constitutions d'Anderson (de la pratique de l'Art dans le Travail) gardent l'écho de ses enseignements.

∴

Vénérables Maîtres à qui l'Acacia est connu, partons à la recherche d'Hiram. Ramenons-le, ressuscité, pour qu'il sauve Baby-lone.

J. CORNELOUP,

Levallois-Perret, Décembre 1938.

Particularités et contradictions de la Maçonnerie mondiale

Quand on étudie la situation de la Maçonnerie internationale, on s'aperçoit que, tout en étant unique, notre institution n'est pas identique dans les divers pays du monde où elle est répandue. Quoique chaque Maçonnerie soit essentiellement basée sur les mêmes lois et principes, les landmarks, us et coutumes qui donnent l'unité à notre institution, l'idiosyncrasie, le caractère, les qualités et les défauts de chaque peuple ont leur influence dans l'application de ces principes.

Cela ressort clairement dans le passage suivant tiré d'une brochure intitulée « La Franc-Maçonnerie en Belgique » que dut éditer le G. L. O. L. de Belgique en 1936 ; dans le but de resserrer

davantage les liens qui l'unissent à ses amitiés : « Ainsi qu'une
« même plante, le tabac par exemple, ne peut avoir ni le même
« aspect ni le même arôme, s'il a cru sous le climat froid et nébu-
« leux de l'Europe occidentale ou s'il a poussé sous les cieux privi-
« légiés de Cuba ou de Sumatra, la Maçonnerie de chaque pays,
« bien qu'étant de même nature comme institution, s'adaptera
« aux exigences du milieu dans lequel elle vit. En Angleterre et
« aux Etats-Unis d'Amérique, elle prendra la forme religieuse et
« charitable pour soulager l'incroyable misère des masses pau-
« vres et pour s'opposer à l'athéisme inconscient. En France, la
« Maçonnerie sera de caractère philosophique et politique, par
« opposition aux erreurs, aux abus et aux persécutions du papisme
« et de l'Eglise Catholique romaine et parce que les libertés civi-
« ques et politiques furent abolies par le pouvoir régnant.

« La Maçonnerie a eu ses motifs pour revêtir les caractères
« militariste, nationaliste et strictement chrétien en Allemagne ;
« pour se mêler à la politique et livrer des batailles anticléricales
« en Espagne et en Italie et pour repousser définitivement les
« nègres aux Etats-Unis. Partout, sous peine de disparaître, elle
« a dû s'adapter au milieu dans lequel elle est obligée de vivre,
« d'évoluer et de s'affirmer. Si nous admettons avec Gould que
« dans la première Grande Loge de 1717 a brillé le flambeau de
« la pure et antique Maçonnerie, nous devons pareillement admet-
« tre aujourd'hui que malgré une source, une base et des traditions
« communes, les Maçonneries distinctes des divers pays se sont
« plus ou moins écartées des antiques usages et coutumes de
« l'Institution ».

Pris individuellement, tous les maçons sont égaux entre eux ; un F. M. anglais par exemple, s'il est un bon maçon, professe pratiquement les mêmes sentiments qu'un maçon d'autre origine que celle-ci soit latine, germanique, asiatique, etc., mais il en est tout autrement quand il s'agit des corps maçonniques entre eux ; l'un est régulier alors que l'autre ne l'est pas.

Une grande partie de la maçonnerie mondiale, celle de langue anglaise qui est l'écrasante majorité, témoigne d'une certaine défiance envers l'autre partie, spécialement envers la maçonnerie latine qu'elle considère comme non orthodoxe en matière de religion et de politique.

« La Maçonnerie qui ne parle pas anglais n'est pas de la Maçonnerie » affirmait avec emphase le F. Robbins, haute personnalité nord-américaine de la fin du siècle dernier que le F. Francisco de Paula Rodriguez, autre autorité reconnue en matière de maçonnerie internationale, appela le « Chancelier de Fer » pour son inflexibilité vis-à-vis de la maçonnerie latine en général. L'intransigeance du F. Robbins fit époque et créa des disciples ; ses décrets comme président de la Commission des Relations Extérieures de la G. L. de l'Illinois, furent constamment opposés à

toute demande de reconnaissance de maçonnerie n'étant pas de langue anglaise, ligne de conduite qu'adoptèrent d'autres GG.' LL.' Nord-Américaines à cause de l'autorité qu'elles reconnaissaient au F.' Robbins. Il est juste de dire que ce F.' changea parfois de critère, ainsi que le rapporte le F.' F. de P. Rodriguez dans ses informations de Relations Extérieures de 1906-1907 dans les termes suivants: « Robbins n'est pas notre ennemi; il a reconnu « qu'il existait une maçonnerie qui ne parle pas anglais; il a « convenu qu'il n'existait aucune raison pour ne pas être notre « ami; il l'a donné à entendre clairement et franchement comme « tout honnête homme qui s'est trompé ».

La Maçonnerie anglo-saxonne qui comprend trois millions et demi des cinq millions de maçons actifs que l'on compte approximativement dans le monde, a ses qualités, beaucoup de qualités, que la plupart des branches de notre institution devraient acquérir à ce point de perfection; son unité, sa parfaite stabilité, sa discipline, son ritualisme et sa magnificence dans la charité méritent l'admiration. Elle a néanmoins ses défauts et ses erreurs, inhérents à la nature humaine. « Ne venez pas, profane, à une institution parfaite car, en tout ce qui est humain, il ne peut y avoir place pour la perfection » est-il dit sur le seuil à celui qui entre dans notre Ordre.

Refuser systématiquement, pour des motifs de race ou de pigmentation de la peau, des candidats qui par ailleurs réunissent les conditions de moralité, de bonne conduite, etc., requises pour l'entrée dans notre institution ainsi que cela se fait, avec une unité de critère digne d'une meilleure cause, dans un important secteur de la maçonnerie anglo-saxonne, est en opposition formelle avec les principes fondamentaux sur lesquels repose notre Ordre; le rapprochement et la confraternité des hommes s'opéreront mieux en ne les jugeant que sur leurs mérites plutôt que sur leurs différences. C'est là une anomalie que l'esprit du simple maçon qui prend au pied de la lettre les principes enseignés en loge n'arrive pas à comprendre et qui, au sein de l'humanité ne peut s'admettre que comme une conséquence, une déviation, due au milieu ambiant.

La Maçonnerie allemande a, en partie, commis la même faute quoique sous une autre forme, en se considérant comme chrétienne et en faisant des difficultés pour admettre les juifs dans son sein. Il en est de même de la Maçonnerie du « Système Suédois » — Suède, Norvège et Danemark (GG.' LL.' nationales) — dont on peut dire qu'elle est sortie du cadre de l'institution maçonnique en s'enfermant dans un cercle strictement chrétien.

Dans sa manière d'agir en matière de relations entre Corps maçonniques, la Maçonnerie de langue anglaise n'observe pas toujours la même attitude vis-à-vis de la maçonnerie latine qu'envers celle de même langue. Elle tend à manifester sa puis-

sance par des actes là où doit régner l'égalité parfaite. Voici quelques cas qui en feront la preuve :

La « mesure coercitive » consistant dans la rupture de relations, prononcée par les quatre « Grandes Loges doyennes » contre la modeste mais digne G. L. des Philippines — seule Puissance indépendante en Extrême-Orient — pour l'obliger à faire partie d'un « Comité consultatif » qui limitait sa liberté d'action dans le territoire chinois, maçonniquement libre, fut un cas typique de cette inégalité de traitement.

Ces grandes loges s'abritaient derrière la crainte que la création de nouvelles loges en Chine sous les auspices de l'Obédience Philippine — plus compréhensive envers l'élément indigène — aboutisse un jour à la formation d'une Grande Loge nationale indépendante qui leur ferait perdre le contrôle qu'elles exercent en ce domaine comme l'exercent en matière économique les nations dont elles relèvent.

Cet incident fut finalement clos par l'attitude impassible et sereine de la G. L. des Iles Philippines qui amena la constitution d'un « Conseil Consultatif » au sein duquel chaque membre — les GG. LL. d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Massachussets, de Vienne et des Philippines — conservent respectivement leur liberté d'action en Chine.

Quelques puissantes GG. LL. aiment à exercer ce contrôle, même quand il s'agit de territoires occupés légitimement par une juridiction maç. locale et en violation du droit appartenant à des GG. LL. régulières.

C'est un cas de ce genre qui a donné lieu à la plainte déposée par le F. Simon Reyes Jacques, Vén. M. d'une loge de Ceiba (Honduras) ; transmise par le T. Ill. F. Eleazaro Asturias C., G. Comm. du Sup. Cons. de l'Amérique Centrale au T. Ill. F. John H. Cowles, G. Com. du Sup. Cons. de la Juridiction sud des Etats-Unis, au sujet de quatre loges de la G. L. d'Ecosse qui se sont installées dans un territoire dépendant de la juridiction de la Maçonnerie de Honduras, régulière et parfaitement organisée depuis 1896.

Le G. O. de Belgique a dû protester énergiquement contre l'invasion de son territoire par la G. L. d'Ecosse qui, en 1934, fonda à Anvers la L. « Wellington » mais sa protestation resta sans effet sur le fait accompli.

De plus les GG. Puissances qui occupent ainsi maçonniquement des territoires lointains, possèdent des loges dans certains pays tout en entretenant des relations avec la maçonnerie légitime de ceux-ci qui paraît dans ce cas être « sous tutelle ». Ce fait se produit surtout dans les territoires qui ne sont pas de langue anglaise.

La considération et le soutien ne font jamais défaut envers les anglo-saxons alors qu'en maçonnerie il ne devrait pas y avoir de préférences; ceux-ci sont toujours soutenus au détriment des maçonneries locales. L'existence de la G. L. York of Mexico et la G. L. Nationale (?) et Indépendante de France en est une preuve. Ces deux organismes étrangers aux pays où ils résident ne se soutiennent que par l'aide décisive qui leur est prêtée par une grande partie de la maçonnerie anglo-saxonne.

A propos de la première, le F. F. de P. Rodriguez s'exprime ainsi dans son rapport des Rel. Ext. de 1918-1919 : « Nous étions « en relations avec la G. L. Valle de Mexico dont celle de « York of Mexico est issue, mais nous estimons que cette G. L. « de langue anglaise quoique laissée à elle-même par les mexi- « cains natifs, ne représente pas le Mexique sinon seulement les « résidents américains de cette république » et, s'adressant à ceux-ci, il ajoute : « Pourquoi, mes FF., avez-vous accaparé le Corps « Original, changé son nom et, plus encore, sa langue officielle et « pour quelle raison avez-vous écarté presque tous les citoyens « mexicains ? » La question est restée sans réponse.

Le même F. dit dans son rapport de 1916-1917 au sujet du dernier de ces Corps maçonniques exotiques: « Il n'est pas sur- « prenant que la G. L. Nationale et Indépendante de France « ne progresse pas. Il est difficile, queques soient les causes qui « déterminent ce mouvement, de fonder un nouveau Corps maçonnique dans un pays où il en existe déjà deux qui sont anciens et « sérieux. L'Angleterre fut la mère de cette nouvelle venue et « nous la croyons aujourd'hui désabusée. On comprend que le G. L. « O. de France ne soit pas reconnu par les GG. LL. orthodoxes à cause de la suppression de la philosophie deiste légendaire que la maçonnerie a professé dès ses débuts; pour nous « c'est le G. L. O. de France seul qui possède des loges dans « ce pays. Il existe aussi la Grande Loge écossaise, très digne et « contre laquelle il n'y a aucune objection à présenter, avec « laquelle Cuba entretient des bonnes relations *ab initio*; pour- « quoi l'Angleterre ne traite-t-elle pas avec elle? D'origine « vicieuse? Vraiment? Eh bien, FF., la loi protège les bâtards « aussi bien que les enfants légitimes et il est des enfants trouvés « qui ont étonné le monde par leur grandeur. Les enfants sont « innocents des fautes de leurs parents, qui sont seuls coupables ».

Au nombre de ses multiples districts éparpillés par le monde, la Grande Loge Unie d'Angleterre en compte un en République Argentine (District Sud de l'Amérique du Sud) qui groupe un nombre notable de loges (26) avec l'agrément de la G. L. de la Maçonnerie Argentine puisqu'elle est en relations d'amitié avec elle; puis un autre (District Nord de l'Amérique du Sud), récemment constitué avec une dizaine de loges enlevées au G. L.

O.'. du Brésil en vertu d'un traité du 6 mai 1935. Ces loges furent placées sous la juridiction anglaise avec l'assentiment du G.'. O.'. malgré les protestations des G.G.'. L.L.'. régionales des Etats du Brésil. Il est opportun de relever ici une des nombreuses contradictions que l'on rencontre dans ce domaine: La G.'. L.'. Unie d'Angleterre qui se refuse rigoureusement à tout contact avec le G.'. O.'. de France parce que celui-ci n'impose pas à ses membres « l'obligation de la croyance en un Etre Suprême » et parce qu'il « partage son autorité avec des Grades Supérieurs », reconnaît sans hésiter, le G.'. O.'. du Brésil et se lie à lui par un traité alors que parmi les six rites qu'il pratique, il en est quatre qui ne reconnaissent pas l'Etre Suprême et que lui-même partage son autorité avec des Hauts-Grades.

Comment peut-on admettre semblable anomalie ?

La G.'. L.'. Unie d'Angleterre a lancé une déclaration, approuvée dans sa session du 7 septembre 1938, réaffirmant entre autres le principe de la croyance en Dieu qui, comme celui de l'indépendance du symbolisme vis-à-vis des Hauts-Grades figure dans sa liste des bases de reconnaissance adoptées le 4 septembre 1929.

« Le G.'. O.'. de France ne nie pas Dieu mais il admet ceux « qui le nient à l'égal des autres » affirmait avec raison le F.'. F. de P. Rodriguez dans son rapport de 1918-1919, « puisque la « modification apportée par cette Puissance française à sa cons- « titution, en septembre 1877, qui a soulevé un orage au sein de « la Maçonnerie orthodoxe, consiste en ce que la clause disant : « La Maçonnerie soutient le principe de l'existence de Dieu et « de l'immortalité de l'âme » fut remplacée par celle-ci : « La « Maçonnerie a pour principes la tolérance mutuelle, le respect « des autres et de soi même et la complète liberté de conscience ».

La Grande Loge d'Ecosse et la Grande Loge de l'Etat de Massachussets ont ouvert, en plus des loges établies par elles en divers pays, des ateliers de leur juridiction au Chili et à Panama bien qu'elles entretiennent en même temps des relations officielles avec les Grandes Loges de ces deux pays. On pourrait encore citer d'autres cas de ce genre.

En dépit des opinions contraires, ces situations nous paraissent anormales. Ces loges de juridictions étrangères en territoire ayant une maçonnerie propre, reconnue, doivent arriver un jour à fusionner avec celles du pays, si tant est que le sentiment d'équité doit dominer en maçonnerie. La question de langue, de rite et de système de travail ne doit pas constituer un obstacle à cette fusion vu qu'il existe déjà des loges qui travaillent dans des langues et à des rites différents de ceux de la G.'. L.'. sous la juridiction de laquelle elles sont placées. Comme par exemple, la G.'. L.'. de l'Île de Cuba et celle de Costa-Rica qui ont des loges travaillant en langue anglaise et au rite d'York en parfaite

harmonie avec les autres de rite et langue différents ; de même que les G.G.'. LL.'. d'Angleterre et de New-York en ont qui pratiquent en allemand, français, italien, etc. Le rite, que quelques FF.'. prétendent faire obstacle à cette fusion n'a d'importance et ne peut entrer en ligne de compte qu'au delà du troisième grade. Toutes les Loges et Grandes Loges symboliques sont ou doivent être égales entre elles.

Les Maçonneries non anglaises ont leur défauts et commettent aussi des erreurs ; l'esprit d'atomisation et de subdivision est celui qui s'y remarque le plus ; des motifs qui ne sont pas toujours plausibles ni louables, des ambitions et des personnalismes ont donné lieu à des dissensions et à des schismes regrettables.

Il existait en Egypte une G.'. L.'. Nationale, fondée le 8 mai 1876 par un Sup.'. Cons.'. d'Egypte, qui vivait d'une vie tranquille et respectable quand, par suite de mécontentements dus aux élections en 1922, surgit un schisme qui la divisa en deux G.G.'. LL.'. portant le même nom se subdivisant encore en plusieurs tronçons, créant ainsi une situation embrouillée, difficile à déchiffrer. Le Sup.'. Cons.'. qui n'exerçait ni ne pouvait exercer une juridiction sur le symbolisme, en croyant aplanir le différend, le compliqua encore davantage. Par un décret de 1932, il déclara dissoute la G.'. L.'. qu'il avait fondée en 1876 et créa un G.'. O.'. d'Egypte sur lequel il se réservait un certain contrôle en matière extérieure ce qui fit qu'un nombre important de loges ne furent pas d'accord et que la solution du problème n'intervint pas.

Malgré cela on fit circuler entre les Puissances Maçonniques du monde, un matériel d'information, annuaire, etc., sous le nom de G.'. L.'. Nationale d'Egypte (Case postale 148) dont on ne sait ce qu'elle représente.

En Italie, les deux organismes symboliques qui existaient, G.'. O.'. et G.'. L.', vivaient dans une discorde latente quand Mussolini a mis fin à leur existence.

En Colombie il y eût un moment où pour de semblables motifs, celui des élections, il se produisit une situation ténébreuse, qui se répercuta dans l'Ecossisme mais qui heureusement finit par s'arranger, quoique du sein d'une des deux Grandes Loges nouvelles, qui furent créées dans le feu des discussions, il vint d'en surgir une autre (celle de Caldas) avec deux (?) Loges.

A Cuba, un groupe de FF.'. de la G.'. L.'. de l'Ile de Cuba voulurent se séparer, en 1921, pour des motifs qui pouvaient s'arranger intérieurement ; heureusement, grâce à des démarches qui sont entreprises, il est probable que ces FF.'. retourneront dans son sein.

En Argentine, des FF.'. se séparèrent de la G.'. L.'. de la Maçonnerie argentine parce qu'« ils n'étaient pas d'accord avec les pratiques du G.'. Maître ». Or, ces cas eussent pu, dans une institution comme la nôtre, se résoudre par le suffrage, mais ils

formèrent un organisme premièrement dénommé « G. L. Fédérale argentine » et plus tard « G. O. Fédéral argentin » qui ne rencontre nulle part aucun appui.

Au Vénézuéla, la très ancienne G. L. des Etats-Unis du Vénézuéla qui a célébré récemment le centenaire de son existence est troublée par des Corps « irréguliers et clandestins » comme la G. L. des FF. MM. libres et acceptés du Vénézuéla de Porto Cabello avec trois loges et le G. O. de Vénézuéla avec onze loges.

Il existe en Uruguay un organisme s'intitulant « G. L. Symbolique et Souverain Grand Conseil pour la Rép. de l'Uruguay » ou « Ateneo Masonico del Uruguay » qui se remue beaucoup. On ne sait pas exactement ce que représente ce rival du Corps légitime le « Serenissime G. O. de la Maçonnerie uruguayenne » du Rite Ecossais ancien et accepté.

Au Mexique, la capitale est à elle seule le siège d'au moins trois groupements qui ont envahi le territoire légitime de la G. L. Valle de Mexico et étendent leurs ramifications à travers les GG. LL. des autres Etats mexicains, membres de la Confédération maçonnique des GG. LL. régulières des Etats-Unis du Mexique.

Cette énumération pourrait encore se prolonger mais nous nous arrêterons là.

La Maçonnerie latine régulière ne se préoccupe pas beaucoup de faire connaître ses activités aux autres Puissances par des annuaires, bulletins, revues, publications, etc., comme le fait celle de langue anglaise. Dans ce domaine, les GG. LL. dont l'origine est illégitime prennent plus de peine que les autres pour se donner l'apparence d'une légitimité qui leur fait défaut; observation qu'a pu faire avec raison une personnalité maçonnique nord-américaine.

Ce travail a été rédigé dans un esprit constructif, selon le droit que possède tout maçon d'exprimer son opinion « pour le bien général de l'Ordre » avec le désir et dans l'intention que chacun « considérant ses défauts » s'efforce de les corriger afin d'arriver à une plus grande harmonie et à une union plus étroite de toute la Maçonnerie du monde pour son progrès et sa prospérité.

M. PITCHON,

Membre de la L. Silencio
de la G. L. de l'île de Cuba.

La guerre espagnole¹

La tragédie espagnole approche de sa fin. Les hommes de cœur éprouveront un grand soulagement en songeant que les massacres d'innocents vont cesser et que l'atmosphère chargée de menaces va s'éclaircir.

Depuis plus de deux ans les passions partisans ont été déchaînées; elles ont été attisées par des appréciations partiales et déloyales et par des fausses nouvelles qui ont jeté dans les esprits une confusion que la comédie de la non-intervention a encore augmentée.

Au cours de cette longue guerre qui a poussé la cruauté au delà de tout ce qu'on pouvait imaginer, les chefs nationalistes ont commis des forfaits qui rendront leur victoire honteuse. La persistance et les terribles effets des bombardements aériens de villes ouvertes, massacrant des civils inoffensifs, les dizaines de milliers de femmes, de vieillards et d'enfants victimes de ces actes de barbarie deshonnorent ceux qui les ont non seulement ordonnés, mais qui ont fait appel pour cette horrible besogne à des armées étrangères. Hitler et Mussolini, surhommes qui se croient au-dessus de l'humanité alors qu'ils sont en dehors d'elle, privés de tout sentiment et aveuglés par leur orgueil, se félicitent de ce que leurs aviateurs peuvent dans cette aventure dont le malheureux peuple espagnol fait les frais, faire d'utiles expériences en vue d'autres guerres qu'ils rêvent de déclencher.

Presque chaque jour des dépêches nous annoncent que l'aviation a bombardé les populations affolées pendant leur lamentable exode vers la frontière française; la plupart des journaux en répandent la nouvelle sans manifester aucune indignation et parfois même avec une visible satisfaction.

Il est aussi un peu partout des gens qui pensent qu'en écrasant l'Espagne gouvernementale, en semant les ruines dans les cités et les villages, les troupes italo-germano-franquistes les sauveront du péril bolcheviste. Tous ces gens se consolent peut-être moins facilement quand ils seront eux-mêmes sous les bombes des Etats totalitaires redresseurs de torts. Qu'ils se disent bien que, pour avoir nourri au fond de leur conscience un sentiment

¹ Depuis que cet article a été écrit, les événements se sont précipités et c'est maintenant par centaines que l'on compte les réfugiés d'Espagne en faveur desquels la F. M. doit intervenir. La commission chargée de cette mission par l'A. M. I. est à l'œuvre mais les fonds recueillis seront vite épuisés et les dons qui nous parviendront seront reçus avec reconnaissance. (Red.)

pareil et ne s'être pas révoltés contre de tels actes, contre cette intervention des armées fascistes et nazistes (qui n'étaient pas des volontaires), ils se rendent complices de ces crimes et prennent une part de responsabilité dans les conséquences qui en résulteront demain pour le monde.

Sans doute de nombreuses protestations se sont élevées — la F. . M. . n'y a pas failli — mais ces protestations, nous dirait-on, ne servent de rien. Qu'importe, si elles n'ont pas l'efficacité qu'on pourrait en attendre, elles encouragent les timorés à manifester leur réprobation tandis que le silence est un acquiescement tacite dont se prévalent les criminels et, par là, ceux qui restent impassibles deviennent leurs complices.

La F. . M. . portera le deuil des centaines de FF. . qui furent froidement « assassinés » pour le seul motif d'avoir appartenu à notre Ordre. Arrachés du sein de leur famille, ils ont été tués comme des bêtes malfaisantes, leurs veuves et leurs enfants errent aujourd'hui dans une patrie hostile ou en terre étrangère, pleurant leurs chers disparus. La plupart de nos FF. . du G. . O. . et de la G. . L. . d'Espagne ont dû fuir devant l'invasisseur, abandonnant toute espérance de retour dans leurs foyers dévastés, menacés des pires représailles s'ils rentrent au pays de leurs ancêtres. Il leur est désormais impossible de secourir leurs FF. . et les familles de maçons plongés dans la détresse. C'est à la F. . M. . Universelle qu'incombera cette lourde tâche à l'accomplissement de laquelle elle a déjà voué des efforts considérables mais qui exigera de nouveaux sacrifices et de nouveaux dévouements.

Nous savons que toutes les Puissances Maçonniques feront leur devoir dans l'avenir comme elles l'ont fait dans le passé et qu'elles répondront généreusement à l'appel quand il leur sera demandé de venir en aide à ces malheureuses victimes qui comptent sur leur frat. . appui et les en remercient d'avance.

HERMANO FIEL.

Petites Nouvelles

Angleterre. — Vu son grand âge, le Duc de Connaught a pris la détermination de se démettre de ses hautes fonctions de G. M. de la G. L. Unie d'Angleterre.

Agé de 88 ans, le Duc de Connaught est le dernier fils vivant de la Reine Victoria. Il se pourrait que le choix du futur G. M. se portât sur le Duc de Kent, frère du roi actuel.

— A propos de la démission récente du G. M. de la G. L. Unie d'Angleterre signalons que cette dernière n'a eu que cinq GG. MM. depuis sa réorganisation en 1813. Voici leurs noms avec la durée respective de leurs fonctions: Duc de Sussex (1813) 30 ans; Lord Zetland, 26 ans; Comte De Grey and Ripon, 4 ans; S. A. le Prince de Galles (plus tard Roi Edouard VII), 27 ans et Duc de Connaught, 38 ans. Ce dernier qui succéda au Prince de Galles, son frère, lorsque celui-ci accéda au trône de Grande Bretagne, avait été initié par lui, à l'âge de 24 ans, dans la loge « Prince of Wales » N° 259, le 24 mars 1874.

Autriche. — Nous apprenons que les autorités nazies viennent de libérer, après neuf mois d'internement dans un camp de concentration, le dernier des VVen. MM. viennois arrêtés lors de l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne.

Chili. — Le T. Ill F. Hector Boccoardo, Souv. G. Commandeur du Sup. Cons. du Chili est passé à l'Or. Céleste le 21 juin dernier. Il avait été G. M. de la G. L. du Chili. La presse chilienne a rendu d'éclatants hommages à ses hautes qualités d'homme, de citoyen et de Franc-Maçon. Nous nous associons au deuil de la F. M. chilienne.

Chine. — La G. L. de Massachussets rapporte que ses loges de Chine ont poursuivi leur travail avec un succès remarquable malgré les conditions anormales et troublées de l'époque. Cependant, deux d'entre elles — « Pagoda » et « Sungari » — sont actuellement en sommeil. On ignore quel sera le sort final réservé à ces deux ateliers.

Ecosse. — Le Brigadier-Général Sir Norman A Orr-Ewing a été réélu G. M. de la G. L. d'Ecosse. Les Ducs de Galloway et de Lauderdale sont nommés Premier et Deuxième Grands Surveillants. Le pro G. M. de la G. L. Unie d'An-

gleterre, le Duc de Harewood, a été nommé membre d'honneur de la G. L. d'Ecosse.

Etats-Unis. — Nous avons signalé dans notre dernier Bulletin, en faisant toutes réserves quant à l'authenticité de son origine, un manifeste anti-communiste publié par le journal « Le Matin » du 2 septembre 1938 comme résultant d'une enquête faite au sein de leurs loges par les GG. LL. des Etats-Unis.

Nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que ce manifeste n'émane d'aucune Puissance Maçonnique, pas plus des Etats-Unis que d'ailleurs, et qu'aucune enquête n'a été faite sur ce sujet au sein de la F. M. américaine qui se tient résolument en dehors de toute question politique.

Un insigne maç. appartenant à un F. M. de l'Etat de l'Illinois qui l'avait perdu à Brooklyn (New-York) fut retrouvé en France vingt ans plus tard sur un champ de bataille et retourné récemment à son propriétaire qui, chose curieuse, n'est jamais allé en France.

Cet insigne porte seulement l'emblème ou « marque » maç. du propriétaire et le nom du Corps de Royal Arch dont il fait partie. C'est en recherchant dans les registres de ce dernier que l'on put découvrir la personnalité du propriétaire.

Grèce. — L'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain » nous prie de rectifier une information parue dans le Bulletin N° 65 en ce sens que cet Ordre, installé en Grèce depuis environ dix ans, n'a rien de commun avec le G. Orient mixte dont il est fait mention qui est, en effet, une création toute récente datant du début de 1938. Dont acte.

Pérou. — Il existe au Pérou plusieurs loges dépendant de la juridiction de la G. L. d'Ecosse. L'une d'entre elles « Roof of the World » (Toit du Monde) siégeant à Cerro de Pasco, ville de 20.000 habitants située à 4.352 m. au-dessus de la mer, est bien, en effet, la plus haute du monde.

Pologne. — La Franc-Maçonnerie vient d'être interdite en Pologne par décret du gouvernement (octobre). Les biens de la G. L. de Pologne ont été confisqués au bénéfice d'institutions de charité. Sous peine d'emprisonnement toute activité de nature maç. est interdite et considérée comme dangereuse pour l'Etat.

Suisse. — Les difficultés croissantes de la vie profane devant de moins en moins conciliables avec les obligations qu'imposent la direction d'une Obédience maçonnique ont incité le Comité Directeur actuel à proposer la modification de la Constitution de la G. L. Suisse Alpina dans le sens de la réduction de la durée du mandat des GG. Off. qui serait ramenée à trois ans au lieu de cinq ans.

Cette modification ayant été approuvée par l'Assemblée des VV. MM. en Ch. et MM. Députés, les nouveaux Dignitaires seront élus par l'Assemblée annuelle des Délégués qui aura lieu le 13 mai prochain à Lucerne.

Selon un usage conforme aux traditions fédéralistes en honneur dans le pays, le G. Maître et le Comité Directeur de la G. L. sont alternativement choisis en Suisse romande et en Suisse alémanique. La future direction de la F. M. suisse reviendra cette fois-ci à la Suisse romande et, d'après une règle traditionnelle qui veut qu'il y soit procédé par rotation, ce seront les maç. du Canton de Vaud qui auront l'honneur de succéder à ceux du Canton de Bâle pour la formation du Comité Directeur composé de cinq membres soit le G. M. et son adjoint, le G. Secrétaire, le G. Trésorier et le G. Orateur.

Tchécoslovaquie. — Nous annonçons dans notre précédent Bulletin, la dissolution des deux GG. LL. de Tchécoslovaquie, la G. L. Nationale et la G. L. Lessing zu den drei Ringen. Cette décision a été prise d'un commun accord entre les représentants officiels des deux Obéd., dans le but de faciliter la tâche du gouvernement en écartant tout sujet de nature à exciter les passions partisans ou entraver son unité d'action. Malgré cette résolution, dictée par un sentiment respectable, le gouvernement tchécoslovaque a décrété quelques semaines plus tard l'interdiction de la Franc-Maçonnerie dans tout le territoire national.

Offres, Demandes et Recherches

Cette rubrique est réservée à l'usage des abonnés au *Bulletin*. Les annonces ne doivent se rapporter qu'à des questions d'ordre maçonniques; leur insertion est gratuite.

Les Livres

Ubaldo Triaca. — Des réformes nécessaires dans les rituels des plus hauts grades en Franc-Maçonnerie. Une brochure in-16, 50 pages. Edition L. Clercx, Paris, 4bis rue Nobel (Prix Frs. fr. 5.—).

Cette brochure tirée à 300 exemplaires hors-commerce est destinée aux FF. MM. possédant au moins le 30^e degré qui peuvent se la procurer sur justification auprès de l'auteur, 46, rue de Naples, à Paris.

Il n'entre pas dans le cadre de notre Bulletin de discuter les projets du F. Triaca concernant la refonte des rituels de grades supérieurs aux trois premiers degrés de la maçonnerie symbolique. Ses intentions sont louables et son idée d'entourer le 33^e gr. d'une ambiance « philosophique, sociale et religieuse » telle que nous la présentent les anciens textes et les plus récentes études de la tradition bouddhique, est fort intéressante.

Nous ne croyons cependant pas que le moment soit favorable à une réforme de ce genre qui ne pourrait se faire et avoir une valeur qu'à la condition d'être acceptée par tous les Suprêmes Conseils confédérés, ce qui nous paraît d'emblée irréalisable. En outre, le Rite Ecossais ancien et accepté qui se pratique sous la même forme dans le monde entier, est la seule organisation maçonnique au sein de laquelle se reconnaissent comme réguliers les FF. MM. latins et anglo-saxons; cela suffirait à écarter toute innovation de nature à y introduire des troubles comme ceux que les landmarks ont fait naître au sein de la maçonnerie symbolique.

Ces considérations pragmatiques mises à part, nous reconnaissons que le travail de notre F. Triaca présente un réel intérêt.

Louis Charrière. — Le Régime Ecossais Rectifié et le Grand Orient de France. Notice historique, 1776 à 1938. Chez l'auteur, 15, rue Daubenton, Paris Vme. Un vol. in-8 de 126 pages. Prix Frs. fr. 15.—.

En raison des incertitudes recouvrant encore les origines, la Constitution et l'histoire du Régime Rectifié, l'auteur qui est Chancelier du Grand Collège des Rites du Grand Orient de France a voulu, « faire connaître, sans esprit de parti, en toute objectivité et avec une scrupuleuse exactitude, comme il sied à un maçon » les documents authentiques et les faits historiques susceptibles d'apporter plus de lumière sur les événements qui se sont produits au cours de ces dernières années au sein du G. O. de France.

Les controverses auxquelles le Rite Rectifié a donné lieu en France n'intéresseront peut être pas beaucoup le monde maçonnique en général mais il faut être reconnaissant au F. Charrière de son initiative qui contribue à l'histoire d'un rite éteint en France et ne subsistant plus qu'en Suisse jusqu'en 1910, date où il fut réveillé à Paris au sein de la Loge « Le Centre des Amis ». Trois ans plus tard, cette loge se retira du G. O. pour fonder la Grande Loge « Nationale » et « Indépendante » de France.

Quelques vingt ans plus tard, un certain nombre de FF. français, investis du grade suprême du Rite par les soins du Grand Prieuré d'Helvétie, fondèrent quelques ateliers rectifiés placés sous la juridiction du G. O. de France mais des difficultés ayant surgi entre ce dernier et le T. Ill. F. Savoie, Gd Commandeur du G. Collège des Rites et Grand Prieur, celui-ci créa avec l'appui du Grand Prieuré d'Helvétie un Grand Prieuré des Gau'es indépendant du G. O. de France. De là naquit un conflit dont le F. Charrière explique les phases en revendiquant, sur la base d'une documentation abondante, le droit du G. O. à exercer sa juridiction sur les ateliers du Rite Rectifié.

Ruben Blank. — Adolf Hitler, ses aspirations, sa politique, sa propagande et les Protocoles des Sages de Sion. Un vol. petit in-8, 221 p. Edition L. Beresniak, 12, rue Lagrange, Paris.

Malgré le procès qui se déroula en 1934-35 devant les tribunaux de Berne et qui établit irréfutab'ement que les Protocoles des Sages de Sion sont un faux, il est encore bien des personnes qui ignorent ce que sont ces protocoles auxquels M. Ruben Blank consacre la plus grande partie de son livre.

La propagande des pays totalitaires les répand à profusion, sachant qu'ils trouveront toujours des lecteurs insuffisamment renseignés dont ils troubleront l'esprit. M. Blank a donc bien fait de reprendre l'étude de cette question et de démontrer, une fois de plus, l'absurdité de ces théories dans lesquelles les juifs n'ont aucune part puisque les Protocoles sont le plagiat d'un pamphlet publié en 1864 par un avocat français, Maurice Joly, qui, sous le titre de Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu, visait le gouvernement de Napoléon III.

On lira avec fruit le livre de M. Ruben Blank et on fera bien de le répandre pour faire justice d'accusations mensongères qui n'ont déjà que trop semé de haines dans un monde qui a tant besoin de paix et d'harmonie.

F. Spielmann. — Que font les Francs-Maçons ?. Petit in-8°, 168 p., Lausanne, 1938.

Le F. Spielmann répond aux attaques dont la Maçonnerie a été l'objet en Suisse au cours de ces dernières années. Il le fait simplement, loyalement en toute objectivité, non point sous la

forme d'un exposé méthodique du rôle et de l'action exercée par la Franc-Maçonnerie au dedans ou en dehors de ses Temples mais en reproduisant des essais, des études historiques, des rapports s'échelonnant sur une quinzaine d'années ; travaux qui ont été lus, présentés ou publiés pour l'édification des ff. . mm. . eux-mêmes et non pas dans un but de propagande ou de défense. En les mettant tels quels sous les yeux des gens de bonne foi, l'auteur espère leur inspirer le respect d'une institution digne de bienveillante attention.

Peut-être qu'en arrivant au moment où l'hostilité contre la Franc-Maçonnerie est en décroissance et où ceux qui ont exploité cette hostilité ont sombré dans la vase de leur propre mare, ce livre aura plus de succès que ceux qui l'ont précédé. Nous souhaitons ardemment qu'il en soit ainsi. En félicitant l'auteur, autant pour les belles pensées qu'il exprime que pour le courage qu'il met à les répandre là où il est désirable de les faire germer, nous répéterons après lui : « Et l'on viendrait dire que les préceptes moraux de la Franc-Maçonnerie ne sont d'aucun usage pour le monde actuel ! Pour quel monde alors ? L'anarchie terrible qui secoue la planète depuis six ans n'aurait-elle pas été évitée si les préceptes moraux que nous entendons dans nos cérémonies avaient été compris et suivis ? ».

J. Mz.

TABLE DES MATIÈRES

A nos lecteurs	135
Compte rendu analytique du Convent de Lucerne (1-4 septembre 1938)	137
Rapport de gestion présenté au Convent de Lucerne	146
Compte rendu de la session du Comité Exécutif (Lucerne. 1-3 septembre 1938)	153
Comité Exécutif élu par le Convent de Lucerne	162
Mise au point	163
Avis officiels	163
Liste des dons reçus par la G. . Chancellerie	165
Elections de dignitaires	166
Revue maçonnique :	
J. Corneloup : Hiram au secours de Babylone	166
Pitchon : Particularités et Contradictions de la Maçonnerie mondiale	174
Hermano Fiel : La Guerre espagnole	182
Petites nouvelles :	
Angleterre, Autriche, Chili, Chine, Ecosse, Etats-Unis, Grèce, Pérou, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie	184
Offres, Demandes et Recherches	186
Les Livres	187

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

	frs. ss.
ARMAND BEDARRIDE. — Les théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique	1,50
Le Livre d'Instruction du Rose-Croix	2,50
Le Livre d'Instruction du Chevalier Kadosch	2,50
ARTHUR GROUSSIER. — Constitution du Grand Orient de France par la G.L.N. (1773)	10.—
∴ La Vérité sur la Franc-Maçonnerie	0,50
∴ Discours et Documents maç. du XVIII ^e siècle	1,25
D ^r RAYMOND CORBIN. — Symboles initiatiques et Mystères chrétiens. Préface d'André Lebey. Couverture dessinée par St.-J. Landau	2,50
R.-C. FEUILLETTE. — Précis de l'Histoire du Grand Orient de France (5 ^e mille)	2.—
EDMOND GLOTON. — Instruction maçonnique aux Apprentis.	1,30
» Memento des Grades de Perfection ..	1.—
» Memento des Grades Capitulaires (les 2)	1.—
» Memento des Grades Philosophiques ..	1.—
ALBERT LANTOINE. — Hiram au Jardin des Oliviers, avec un portrait de l'auteur, bois gravé de P.-A. Gallien ..	1,25
ANDRÉ LEBEY. — Le Secret du Temple	2,25
A. MICHA. — Le Temple de la Vérité ou la Franc-Maçonnerie dans sa véritable doctrine	6.—
D ^r CAMILLE SAVOIRE. — Regards sur les Temples de la Franc-Maçonnerie	4,50
LOUIS LACHAT. — La Franc-Maçonnerie opérative	3.—
GUISEPPE LETI et LOUIS LACHAT. — L'Esotérisme à la Scène.	2,50

Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 8, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

1. ED. QUARTIER-LA-TENTE : « Two Centuries of Freemasonry. Prix	3.— Frs. suisses
2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) à Genève.	3.— » »
3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 à Genève	3.— » »
4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 à Paris	2,50 » »
5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles	2,50 » »
6. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1932 à Istanbul	1,50 » »
7. Codes maçonniques (anglais, français et allemands)	1,50 » »
8. Annuaire de la Fr.-Maçonnerie Universelle (1932)	3.— » »

* * *

* ED. PLANTAGENET : Causeries Initiatives. I. II. III., chaque volume	2.— » »
H.-J. BOLLE : Le Temple, Ordre initiatique du Moyen-Age	0,75 » »
* ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie française	7.— » »
* ALBERT LANTOINE : Histoire du Rite Ecossais ancien et accepté	8.— » »
JOSEPH LETI. — Charbonnerie et Fr.-Maçonnerie dans le Réveil national italien	6.— » »
L. AMIABLE ET J. C. COLFAVRU. — La Fr.-Maçonnerie en France depuis 1725.	0,75 » »
ARMAND BEDARRIDE. — La Doctrine maçonnique	1,50 » »
FRANÇOIS RUCHON : Histoire de la Franc-Maçonnerie à Genève de 1736 à 1900.	7.— » »

Editions Maçoniques

de la Resp. Loge « La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies »,
à l'Or. de Liège :

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentilien, 172, Bd. d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies..... Frs. belges 2.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pantheisticon de Toland (1720) » » 5.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens maçonniques de Lessing. Réédition des 3 premiers et traduction des 4^e et 5^e entretiens » » 5.—

Un effort vers la Tradition, vers l'Unité et vers l'Idéal » » 5.—

Editions de la Ligue Internationale des Francs-Maçons

	frs. ss.
F. UHLMANN. — Petit Manuel de la Franc-Maçonnerie, broché	3.50
	relié 4.50
» Le même en allemand	
» Die Grosse Werklehre der Freimaurerei, br.	3.50
	relié 4.50
» 1. Le Livre de l'Apprenti.....	l'ex. 1.25
2. Le Livre du Compagnon.....	l'ex. 1.25
3. Le Livre du Maître.....	l'ex. 1.25
Les mêmes en allemand	
E. LENNHOF. — Die Nordamerikanische Freimaurerei.....	2.—
ED. PLANTAGENET. — La Franc-Maçonnerie française.....	2.—
(Id. en allemand).	

Éditions du "Symbolisme"

	Fr. français
OSWALD WIRTH : Planches enluminées du Tarot, reconstitution des 22 Arcanes dans l'esprit et le style des originaux Introduction à l'étude du Tarot	30.— 6.—
Le Tarot des Imagiers du Moyen Age, avec nombreuses figures explicatives et 11 planches hors-texte	100.—
Le Poème d'Ishtar, Mythe babylonien interprété dans son ésotérisme	12.—
L'Idéal Initiatique, tel qu'il se dégage des rites et des symboles. Edition complétée	12.—
Le Symbolisme occulte de la Franc-Maçonnerie	9.—
J. CORNELOUP : Du Travail en Loge	5.—
Le Symbolisme Hermétique dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie (2 ^e édition)	30.—
Les Mystères de l'Art Royal	25.—
La Franc-Maçonnerie rendue intelligible aux Francs-Maçons I. Le Livre de l'Apprenti ; II. Le Livre du Compagnon ; III. Le Livre du Maître. <i>Chaque manuel</i>	10.— 50.—
<i>Les trois réunis en un volume relié</i>	
ARMAND BEDARRIDE : Le Travail sur la Pierre brute (2 ^e édition)	9.—
Règle et Compas	9.—
Les Mystères de l'Etoile Flamboyante. La Lettre G	12.—
Notions élémentaires de Maçonisme	6.—
LEO HEIL : Le Grand Secret des Kabbalistes	9.—
ALBERT LANTOINE : T. I : Histoire de la Franc-Maçonnerie Française (3 ^e édition)	35.—
T. II : La Franc-Maçonnerie dans l'Etat.	35.—
Le Rite Ecossais ancien et accepté	40.—
Un Précurseur de la Franc-Maçonnerie, John Toland (1670-1722)	24.—
JACQUES MARÉCHAL : Essai sur l'Idéal Maçonnique	7.50
A. SIOUVILLE : Le Prince de ce Monde et le Pêché originel ...	20.—
Anciennes années du Symbolisme, 1926 et 1930 à 1937. Chaque année	25.—